

Détachez la double
page centrale et
conservez le calendrier
des déchets

La ville en fête et en lumière



Patrimoine

Des arbres dans la ville

Domaine public

Le grand nettoyage
des œuvres d'art

Prix de l'Artisanat

Pierre Fuhrer, accordeur
de piano



Pour tout vous dire



CAROUGE EN UN COUP D'ŒIL

«Carouge à votre service»

Place du Marché 14, 1227 Carouge
022 307 89 87, mairie@carouge.ch
Du lundi au vendredi: 8h – 12h, 14h – 17h

Mairie

Place du Marché 14, 1227 Carouge
022 307 89 87, mairie@carouge.ch
www.carouge.ch
Du lundi au vendredi: 8h – 12h, 14h – 17h

Office de l'état civil

Rue Jacques-Dalphin 24, 1227 Carouge
022 307 89 50
etat-civil@carouge.ch
Lundi: 9h – 12h, 14h – 16h
Mardi: 9h – 12h
Mercredi: 9h – 11h, 12h – 16h
Jeudi et vendredi: 9h – 12h
Rendez-vous possible

Police municipale

Route de Saint-Julien 5b, 1227 Carouge
022 307 89 90
Heures d'ouverture au public:
Du lundi au vendredi: 8h – 12h, 14h – 17h
Horaires de permanence:
Lundi: 7h – 19h
Mardi, mercredi: 7h – 1h30
Jeudi: 7h – 2h30
Vendredi, samedi: 7h – 3h
Dimanche: 9h – 19h
Patrouille mobile: 079 122 17 17
En cas d'urgence: 117

Service des affaires sociales

Rue de la Débridée 3, 1227 Carouge
022 308 15 30
Lundi, mercredi et
vendredi: 8h30 – 11h30, 14h – 16h30
Mardi et jeudi: 8h30 – 11h30
Rendez-vous possible

Service constructions, entretien et sports

Route du Val-d'Arve 92, 1227 Carouge
022 307 89 60
Du lundi au vendredi: 8h – 12h, 14h – 16h

Service de l'urbanisme

Route du Val-d'Arve 92, 1227 Carouge
022 307 89 82
Du lundi au vendredi: 8h – 12h, 14h – 16h

Service voirie, espaces verts et matériel

Route du Val-d'Arve 92, 1227 Carouge
022 307 84 84
Du lundi au vendredi: 8h – 12h, 14h – 16h

Archives

Rue des Pervenches 6, 1227 Carouge
022 307 89 53, archives-carouge@carouge.ch
Lundi, mardi: 9h – 12h, 14h – 17h
Jeudi: 9h – 12h

Bibliothèque de Carouge

Boulevard des Promenades 2bis, 1227 Carouge
022 307 84 00, bibliotheque@carouge.ch
Lundi: 10h – 12h
Mardi et jeudi: 10h – 12h, 15h – 19h
Mercredi et vendredi: 10h – 19h
Samedi: 10h – 13h

BiblioQuartier

Rue de la Tambourine 3, 1227 Carouge
022 308 88 58, biblioquartier@carouge.ch
Mardi, jeudi et vendredi: 15h – 19h
Mercredi et samedi: 14h – 18h

Musée

022 307 93 80, musee@carouge.ch
Administration: du lundi au vendredi, 9h – 16h
Expositions (pendant les travaux):
Boulevard des Promenades 25
Du mardi au dimanche, 14h – 18h

Sommaire

4 LE DOSSIER

Des arbres dans la ville

8 ZOOM SUR...

Nettoyage première classe pour les œuvres du domaine public

10 La technologie au service du patrimoine

11 VOTRE COMMUNE AGIT

11 Hotline solidarité sociale

12 Fêtes: la cité en habits de lumière

14 Prix de l'Artisanat: Pierre Fuhrer

16 A.21: Réparer et recycler

16 A.21: Mobilité douce

17 A.21: Focus tri

17 A.21: Zéro déchet

18 Les brèves

20 Recrutement en direct

21 Un métier

22 LE CAHIER DES IMAGES

Outings Project

23 CALENDRIER DE LA LEVÉE DES DÉCHETS

28 INFO CHANTIERS

29 VIE POLITIQUE

Le Conseil municipal

30 LA PAROLE AUX PARTIS

32 ZONE DE CULTURE

32 CourtsCarouge, les lauréats de l'édition 2020

34 L'exposition du Musée de Carouge

35 Les trésors du musée

36 Les brèves

37 L'infolettre

38 Les bibliothèques

40 Art Carouge

41 TOUTE UNE HISTOIRE

Le platane de la place d'Armes

42 SPORT

42 Le Judo Club Carouge

43 Les brèves

44 À CAROUGE, ÇA BOUGE !

44 Les brèves

46 JE SORS À CAROUGE

En raison de la situation sanitaire, nous vous invitons à consulter systématiquement notre site internet, www.carouge.ch, où les informations sont quotidiennement mises à jour

Impressum Journal édité par l'Administration municipale de Carouge
Mairie de Carouge
Place du Marché 14 – 1227 Carouge
022 307 89 87
communication@carouge.ch
www.carouge.ch
Prochain numéro: mars 2021
(sous réserve de modification)

Comité de rédaction Service des affaires culturelles et de la communication

Coordination et rédaction Estelle Lucien Huc

Impression Imprimerie Moléson, 1227 Carouge. Journal tiré à 13 500 exemplaires. Imprimé avec de l'encre biovégétale sur du papier certifié FSC, 100% recyclé, neutre en CO₂

Concept Paperplane

Graphisme Yan Rubin

Ville de Carouge

Crédits photos et illustrations

Aida Agic Noel (p. 3), Alyssa Busoni (p. 5), Laurent Barlier (p. 38, 46), Christian Pfahl (p. 4, 6, 21), Boris Dunand (p. 7), Magali Girardin (p. 8), Yvan Matthieu (p. 33), Olivier Miche (p. 12), Thierry Parel (p. 13), Carole Parodi (p. 40) Sandra Pointet (p. 14, 15, 22, 27), Pont12 Architectes SA (p. 28), Samuel Rubio (p. 34), Kevin Vacca (p. 22, 27).

Photo de couverture

Oiseaux de Cedric Leborgne, Thierry Parel

Illustration des de couverture
Marion jiranek

Carouge
european energy award

Cité de l'énergie



ESPACES VERTS

Des arbres dans la ville

Plus que jamais, à l’heure du réchauffement climatique, l’arbre tient une place essentielle dans le paysage urbain. A Carouge, le patrimoine arboricole est l’objet de toutes les attentions. Gros plan sur l’entretien et la gestion de ce trésor vert.

L’arbre est lié à Carouge dès ses origines. Sur les armoiries qui datent de 1786, il figure au centre. Le tronc vigoureux, le feuillage généreux, il symbolise la jeune cité. A son pied, veille le lion. Les Carougeois-es sont très attaché-e-s à leur patrimoine arboricole, à juste raison. Riche de près de 1800 spécimens (hors le périmètre de la forêt), la Cité sarde a forgé, dans cet écrin vert, une part de son identité. Du parc Cottier au mail des Promenades, en passant par les places d’Armes, du Marché et de Sardaigne, ces feuillus, dont certains ont vu fleurir plus de 150 printemps, semblent veiller comme de solides sentinelles sur le cours de la vie carougeoise.

Les platanes et les marronniers se taillent la part majoritaire du parc dont tous les arbres sont répertoriés dans un inventaire cantonal, mis à jour en 2015. On compte aussi des tilleuls et des érables. En raison du réchauffement climatique, certaines variétés – c’est le cas de l’érable qui souffre de la chaleur – vont être de moins en moins adaptées à nos régions, alors que d’autres font leur apparition sur notre territoire. C’est le cas du zerkova, originaire d’Asie du Nord, particulièrement résistant à la chaleur. «Il a le port de l’érable et la forme de l’orme», précise encore Denis Astier, chef du Secteur nature et espaces verts du Service voirie, espaces verts et

«Les arbres représentent une partie essentielle de notre patrimoine, de notre histoire et de notre avenir : non seulement ils produisent de l’oxygène, mais ils contribuent de manière importante à la qualité des espaces publics et à la beauté de la ville. Ils sont des alliés précieux pour la protection de la biodiversité et dans la lutte contre les îlots de chaleur.»

Sonja Molinari

matériel (SVEM). Dans sa gestion des plantations, le SVEM est attentif à l’impact visuel. Un aspect esthétique qui s’ajoute aux considérations environnementales. En effet, la présence de plusieurs essences sur un même territoire permet de limiter la propagation rapide d’une maladie, d’un champignon ou d’un parasite, tout en garantissant une biodiversité partagée par le monde animal.

Bien que naturelle, une telle richesse nécessite une gestion et un entretien aussi pointus qu’exigeants. C’est l’affaire de l’équipe du SVEM et de ses 15 collaborateurs-trices. Sans compter

l’intervention, notamment pour les platanes et les marronniers du mail des Promenades, de l’entreprise genevoise les Artisans de l’arbre.

Une inspection annuelle

Si les forêts font l’objet d’une vérification globale régulière, en collaboration avec l’Office cantonal de l’agriculture et de la nature (OCAN), pour assurer notamment la sécurité des sentiers, les arbres de la ville sont spécifiquement contrôlés au moins une fois par an. L’inspection concerne le niveau racinaire, le tronc et le houppier. Ce dernier, également appelé «la couronne», est la partie des branches située au sommet du tronc. Les zones et les branches sèches sont rigoureusement auscultées. «On regarde aussi s’il y a des champignons visibles à l’œil nu», ajoute Denis Astier. Au moindre doute, les techniciens montent aux arbres. Car, pour mesurer l’étendue de l’atteinte, il faut prendre de la hauteur et sonder notamment les charpentières, ces branches qui partent directement du tronc et soutiennent toute la couronne. En cas de suspicion, le chef du secteur demande des analyses complémentaires, parfois à plusieurs cabinets, afin de pouvoir recouper les résultats. Cela a été le cas pour le platane de la place d’Armes qui, en 2019 encore, a été soumis à des tests de traction qui ont révélé une belle résistance de ce plus que centenaire (*lire son histoire page 41*). Mais les résultats ne sont pas toujours aussi encourageants. Une fois la nature des problèmes et les dégradations identifiées, l’équipe du SVEM travaille dans un premier temps à faire durer les arbres même sénescents, malades, altérés et déperissant. Selon le diagnostic, on commence par élaguer, afin de réduire le poids et les prises au vent. L’haubanage permet de



Le mail des Promenades, avec ses marronniers et ses platanes

limiter les dégâts, en cas de chute, en ramenant la branche contre le tronc. Ces premières mesures permettent souvent de sauvegarder et de sécuriser un arbre pendant plusieurs années. Mais elles ont leurs limites et ne permettent pas toujours d’éviter la coupe d’un arbre qui menace de tomber. «Dans la majeure partie des cas, l’abattage est une question de sécurité», insiste Denis Astier. C’est ainsi que trois platanes de la place de Sardaigne sont en cours de remplacement (*lire page 7*). L’abattage d’un arbre est soumis à l’autorisation de l’OCAN. Une fois accordée, celle-ci est tributaire d’une condition : qu’un nouvel arbre soit replanté dans un périmètre de 500 mètres (à vol d’oiseau) environnant à celui qui a été prélevé. Dans le cas des arbres abîmés par la tempête ou des trois «malades» de la place de Sardaigne, leur remplacement a été prévu *in situ*. L’opération est plus complexe qu’il n’y paraît, notamment s’agissant de l’évacuation des souches. «Aujourd’hui, on sait que les racines des platanes sont connectées. Donc, on n’enlève plus toute la souche, mais on veille à préserver une partie des racines de l’ancien arbre pour conserver la connexion avec les

autres platanes des Promenades», explique Denis Astier. A noter que, au pied des nouvelles plantations, il n’est pas rare qu’on recouvre la terre de copeaux de bois qui sont issus des arbres abattus, en vue d’une production d’humus favorisant l’épanouissement des jeunes plants.

Quatre-vingts arbres pour la route de Veyrier

A chaque replantation se pose la question de la grandeur de l’arbre avec un dilemme. Plus le sujet est jeune meilleures sont les chances qu’il s’enracine avec succès. Mais, dans le cas d’un alignement comme celui des Promenades, Denis Astier considère aussi l’impact d’un plant trop petit par rapport à l’harmonie de l’alignement. D’où proviennent les arbres replantés ? «De préférence du canton, répond le chef de secteur. Mais ceux de la route de Veyrier viennent d’Allemagne. On a planté 62 zerkowas, d’une bonne taille, avec des troncs de presque 50 centimètres de circonférence. Seules de grandes pépinières peuvent fournir un tel lot.» En plus des zerkowas, une vingtaine d’autres arbres, platanes, peupliers et tilleuls ont également été plantés le long de la route de Veyrier. Si les arbres centenaires sont l’objet de toutes les attentions, les «petits jeunes» ne sont pas négligés et bénéficient aussi de mesures de protection rapprochées avec des barrières. Faut-il le rappeler, le milieu urbain n’est pas l’allié idéal pour un arbre. Le piétinement constant, le passage incessant de véhicules ont pour conséquence le tassement des sols et abîment le réseau racinaire. Les usager-ère-s ont aussi leur part de responsabilité dans la sauvegarde du patrimoine arboricole. Et Denis Astier de rappeler que même de petits gestes anodins, comme planter une punaise dans un tronc, y accrocher un élastique ou un cadenas, causent



Au moins une fois par année, les arbres sont inspectés

déjà des dommages. «Chaque trou est une porte d'entrée pour un champignon.»

Le portrait végétal de la commune serait incomplet si on omettait de mentionner sa forêt, le long de la Drize et à Pinchat. Cette dernière a montré des signes de faiblesse, dus à son implantation sur un sol instable à forte déclivité. Plusieurs arbres menaçaient de s'effondrer, les plus dangereux ont été coupés, leurs troncs laissés dans le bois. En concertation avec l'OCAN et de nombreuses associations actives dans la défense de la faune et de la biodiversité, un plan de gestion élargi est en cours d'étude.

Il faut dire que les enjeux de l'arborisation en milieu urbain sont de plus en plus nombreux et complexes. L'augmentation de la couverture végétale est une des actions largement plébiscitées pour lutter contre la chaleur. Dans un contexte urbain très dense, où les sols sont occupés



De gauche à droite, Patrick, Laurent, Pablo, Ugo et Stéphane lors d'une intervention sur les arbres de la commune

par un réseau de canalisations et de câblages important, comme c'est le cas à Carouge, trouver des espaces libres pour accueillir de nouveaux végétaux est un défi immense auquel le SVEM et le Service de l'urbanisme s'attellent avec conviction. La gestion,

la préservation et le renouvellement du patrimoine arboré s'inscrivent dans une vision à très long terme. «Nous plantons pour les générations futures, nous parions sur les soixante prochaines années», assume Denis Astier. ●

Champignons : les bêtes noires du platane

Ceratocystis platani. C'est le nom savant du chancre coloré du platane. Observé pour la première fois aux Etats-Unis en 1926, il est apparu à Genève en 2001. Il s'agit d'un champignon dévastateur qui profite de la plus infime blessure du platane pour se développer, que ce soit au niveau des rameaux, des branches, du tronc ou des racines. Il envahit alors rapidement les tissus ligneux internes. Les premières marques visibles sont des échancrures brunes ou violettes qui progressent comme des flammes. Gonflements, boursoflures et craquements apparaissent ensuite. Une fois contaminé, le platane ne peut plus se nourrir, il se dessèche et met entre deux et cinq ans à dépérir, en moyenne. Dans le cas d'un alignement, le champignon a tendance à progresser d'un platane à

l'autre, notamment par le réseau racinaire. En l'absence de traitement, seuls les actions préventives peuvent ralentir la contamination. «Au moment des tailles, tous les outils sont systématiquement désinfectés», assure Laurent Dumont, chef d'atelier arbres au SVEM. Depuis plusieurs années, une espèce de platane résistante au chancre coloré a été développée par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) en France, ce qui permet désormais de replanter des platanes même aux endroits où la mycose a sévi. «C'est notamment le cas à la rue de la Débridée», relève Laurent Dumont. Le phellin tacheté, ou *phellinus punctatus*, est l'autre bête noire des platanes. «Mais moins agressif et plus lent que le chancre», rassure le chef d'atelier. Il s'agit également d'un champignon lignivore qui, là encore, profite d'une grosse plaie pour coloniser l'arbre. Les trois platanes malades de la place de Sardaigne en étaient atteints, tout comme le spécimen du mail des Promenades qui a succombé à la suite de la tempête du 13 août dernier (lire page 7). Là encore, la prophylaxie est la seule parade dont disposent les équipes du SVEM, qui procèdent régulièrement à des sondages. ●

RENOUVELLEMENT DU PARC ARBORÉ

Une replantation harmonieuse

Cette fin d'année est marquée par le renouvellement de plusieurs platanes gravement atteints par un champignon ou endommagés par la tempête de cet été.

C'est passé à un fil. Il s'en est fallu de très peu pour qu'un platane du mail des Promenades ne s'effondre sur le bâtiment qui abrite provisoirement le Musée de Carouge et qu'il ne blesse quelqu'un. La tempête du 13 août dernier, d'une rare violence, est venue rappeler combien l'entretien et la surveillance d'un parc arboré, comme celui de Carouge, est essentiel. En plus de celui du mail des Promenades, un autre arbre de presque quatre mètres de haut, à la place de l'Octroi, a aussi été irrémédiablement endommagé. Les services du SVEM se sont relayés pendant plusieurs jours pour sécuriser les arbres de la ville, identifier et évacuer les branches cassées. Le spécimen qui s'est effondré avait été identifié comme atteint du phellin tacheté (champignon), (lire page 6), par le SVEM, dont les équipes étaient déjà intervenues pour le sécuriser. Le coup de vent du 13 août a un peu accéléré le calendrier. Ainsi, c'est désormais un nouveau platane qui va être replanté. Au même moment, trois autres platanes, situés à la place de Sardaigne, du côté du parc Louis-Cottier, sont en cours de remplacement. Deux analyses avaient révélé et confirmé qu'ils étaient également et lourdement atteints par ce même phellin tacheté

au point que le risque de chute de grosses branches était grand. Dans un premier temps, les trois arbres ont été très sévèrement élagués, plusieurs fois par an, pour limiter leur dangerosité. «C'est sans doute pour cela qu'ils ont malgré tout résisté à la tempête», relève d'ailleurs Denis Astier. Mais ces élagages drastiques, sur des arbres plus que centenaires, ne sont qu'une solution à court terme. En effet, la taille stimule le feuillage et épuise l'arbre, ce qui accélère encore son dépérissement. Une fois toutes les possibilités de sauvetage épuisées, il n'était plus possible de les conserver sans risquer que l'un d'eux ne s'effondre complètement, d'un moment à l'autre. A leur place, ce sont désormais trois «fringants» platanes, d'une vingtaine d'années, provenant des Pépinières Genevoises à Bernex qui vont être mis en place, dans le courant de l'hiver. A noter que cette action s'inscrit également dans le futur projet de réaménagement de la place de Sardaigne. En effet, les trois nouveaux spécimens pourront, le cas échéant, être déplacés pour respecter le nouvel alignement prévu dans l'étude. Auparavant, le 30 septembre dernier, le public a été convié à une séance d'information, *in situ*, en présence de Sonja Molinari, magistrate responsable



L'alignement, à la place de Sardaigne, où trois arbres sont en cours de remplacement

du SVEM, de Laurent Dumont, chef d'atelier arbres, de Nils Rademacher, chef de service du SVEM, et de Denis Astier, chef du Secteur nature et espaces verts. L'élue et l'équipe communale ont ainsi pu expliquer dans le détail les raisons du dépérissement des arbres, à savoir le piétinement intensif et le développement du champignon, mais aussi échanger autour des incidences du réchauffement climatique et des risques encourus par la population si ces arbres n'étaient pas remplacés. A cette occasion, la magistrate a confirmé sa volonté d'étendre le patrimoine arboré de Carouge et de remplacer chaque arbre prélevé par trois nouvelles plantations. ●

ŒUVRES PUBLIQUES

Un nettoyage de première classe

De l'été à l'automne, plus de 50 monuments, sculptures ou pièces historiques, tous installés sur le domaine public de la commune ont été lavés et assainis.

«Je n'ai pas le droit à l'erreur!» Maurizio Perilli est conscient de sa tâche. L'homme, directeur de l'entreprise de traitement et de protection de surface Labodeco.ch, est en charge d'une partie de la grande campagne d'entretien des œuvres d'art dans l'espace public, engagée par la Ville de Carouge. Cela fait plusieurs années qu'aucune intervention d'envergure n'avait été entreprise sur ce patrimoine qui fait, si intimement, partie du décor carougeois. En effet, que serait la Cité sarde sans ses fontaines, ses bronzes, mais aussi son pressoir à raisin (ferme du Val-d'Arve), sa pierre à huile et d'autres œuvres artistiques ou témoignages historiques ? Dès 1945, la Municipalité s'est dotée d'un Fonds de décoration, devenu le Crédit cadre d'art contemporain (avec les nouvelles normes MCH2) grâce auquel elle peut organiser des concours, commander des réalisations ou acheter des œuvres. Aujourd'hui, ce ne sont donc pas moins de 60 pièces qui sont répertoriées sur le territoire carougeois. Celles-ci ont fait l'objet, en 2017, de la publication d'un plan par le Musée de Carouge où il est toujours disponible ainsi qu'à



«Femme au soleil», de Alexandre Meylan, après le nettoyage

«Carouge à votre service» (CAVS) à la Mairie. Très attentif à ce patrimoine, le Conseil municipal a décidé, en 2019, sur une proposition du Conseil administratif, d'ajouter une ligne au budget pour l'entretien, la remise en état et la protection des monuments installés sur le domaine public. Les élus ont ainsi répondu à l'attachement des Carougeois·e·s pour ces œuvres, qu'il s'agisse des nombreux animaux qui peuplent la cité, dont beaucoup sont signés

Yvan Larsen, aux bronzes qui représentent des figures humaines. Quant aux fontaines de Blavignac, rue Jacques-Dalphin, place du Marché, place du Temple et rue Ancienne, elles sont l'objet de toutes les attentions. Pour l'instant, elles sont encore en phase d'auscultation et d'étude pour établir la nature de leur rénovation. C'est dans ce contexte que trois d'entre elles ont été numérisées (*lire page 10*). L'opération, engagée dès le 9 juillet se terminera à la fin de cette année.

Elle s'est déployée en plusieurs étapes. Maurizio Perilli et ses techniciens ont, dans un premier temps, évalué l'état général de chaque pièce. La pollution atmosphérique, les poussières, les salissures d'origines grasses ou aqueuses, le calcaire, la rouille, le salpêtre, les micro-organismes végétaux, l'humidité, les déjections animales, mais aussi le vandalisme, les graffitis ou les chocs dus à des véhicules, composent la longue liste des causes d'altération de ces pièces toutes exposées en plein air et continuellement soumises aux agressions extérieures. «Ensuite, on observe la matière, on regarde de quel genre de pierre il s'agit, est-ce du granit, de la pierre ou de la molasse...» Les œuvres sont passées à la loupe. «On va voir derrière, dessous, là où personne ne va voir.» On déplore ainsi un nez cassé à la statue *Cheval et paysanne* (Frédéric Schmied, 1953), qui se situe dans le préau de l'Ecole Jacques-Dalphin. «Je n'interviens pas sur les œuvres, je laisse cela aux artisans qualifiés», prévient le nettoyeur. Pour les reprises sur les statues, c'est en général au sculpteur genevois Vincent Du Bois qu'il est fait appel. Ce dernier va également intervenir sur une autre pièce importante qui a montré des signes de casse, le *Miroir lunaire* (Manuel Torres, 1991), situé dans la cour du Collège de Staël et dont le granit a cassé.

Conserver les marques du temps Lorsque les artistes sont contemporains, c'est à eux que Maurizio s'adresse. Ainsi François Reusse, l'auteur du *Cadran solaire* (bronze, 1984), place de Sardaigne, va même refaire des pièces pour réparer son installation. Pour autant, l'artiste ne souhaite pas forcément ni toujours remettre à neuf son travail, mais entend



Ce véhicule a été équipé d'une génératrice et d'une citerne d'eau d'une capacité de 400 litres pour pouvoir intervenir partout

laisser aussi les marques du temps l'imprégner. Certains sculpteurs apprécient cette patine et considèrent que le vert-de-gris, par exemple, fait partie de la vie d'un bronze. «On discute et on trouve le juste milieu», confie Maurizio Perilli. Une fois que l'ensemble des pièces a été inspecté, le nettoyage proprement dit peut commencer. En tout, ce sont une cinquantaine de monuments qui ont été dégrasés et lavés entre le 9 juillet et le 30 octobre. Chaque fois, c'est le même rituel, à quelques détails près. Maurizio Perilli, accompagné d'un ou de deux collaborateurs, selon la grandeur de la pièce, se rend sur place avec un véhicule utilitaire, qu'il a lui-même entièrement équipé pour répondre aux besoins spécifiques de ce genre d'intervention. «Dans la camionnette, nous avons une génératrice et une citerne d'eau d'une capacité de 400 litres.» L'installation n'est utilisée que dans les situations où l'accès à l'eau et à l'électricité n'est pas possible dans un périmètre rapproché. Le matériel est déployé autour de l'œuvre qui est systématiquement photographiée avant et après l'intervention. Le technicien commence par pulvériser un produit qui va désincruster les salissures. «Nous utilisons nos propres solutions chimiques, adaptées, respectueuses de l'environnement et biodégradables à

plus de 98%», précise le professionnel dont l'entreprise est établie à Genève depuis plus de trente ans. La pièce est ensuite rincée à l'eau, à l'aide d'un nettoyeur haute pression. «Dans certains cas, on peut intervenir avec du micro-sablage pour venir gommer la surface», explique encore notre interlocuteur. Enfin, une fois l'œuvre lavée et sèche, on lui applique une protection hydrofuge et oléofuge. Avec ce traitement, les pluies, au lieu d'abîmer les surfaces, agissent comme un auto-lavage régulier vertueux qui va donc faciliter et alléger les entretiens ultérieurs.

«Prendre soin des œuvres du domaine public me semble essentiel, surtout en cette période particulière. En effet, le CA a souhaité mettre l'accent sur le partage de la culture dans l'espace public, que soit avec des œuvres d'art ou avec les illuminations de Noël, qui permettent de rêver et de s'évader, quelles que soient les contraintes sanitaires.»

Stéphanie Lammar

Chaque œuvre carougeoise a nécessité entre une demi-journée et plusieurs jours, selon sa dimension et ses particularités, sachant que, parfois, il a fallu monter un petit échafaudage, pour aller notamment chatouiller les cornes du *Minotaure* (Joseph Heeb, vers 1960), qui est installé sur la façade de la salle de gymnastique des Charmettes. Peut-on tout «récupérer»? «Il n'y a rien de vraiment irrécupérable, relève Maurizio Perilli. Si un objet a plus d'un siècle, on obtient un résultat qui rend aussi compte de ce vécu.» ●

FONTAINES DE BLAVIGNAC

La technologie au service du patrimoine

Trois des quatre fontaines de Blavignac ont été scannées et existent désormais dans une version numérisée en trois dimensions. Explications.

Tout le monde a été sous le choc. Ce 15 avril 2019 qui a vu Notre Dame de Paris partir en fumée est resté dans les mémoires. Combien d’œuvres et de sculptures de cet édifice connu dans le monde entier, ont-elles été irrémédiablement endommagées ? La restauration à l’identique a déjà commencé. Les artisans d’art mettront tout en œuvre pour être fidèles au modèle d’origine. Mais sur quoi se basent-ils ? «Pendant longtemps, on a pratiqué l’estampage», explique



Dessinée par Jean-Daniel Blavignac et datant de 1868, la fontaine de la place du Temple sous toutes ses coutures, grâce à la technologie 3D

Vincent Du Bois. Le sculpteur genevois est un spécialiste de la restauration d’art. Il raconte comment, autrefois, il était courant de prendre des empreintes de certains éléments ou motifs particuliers d’un bâtiment et de réaliser des plâtres qui étaient archivés et servaient de référence pour des restaurations à venir. Si elle a été et demeure courante en France, la pratique est devenue plutôt rare, en Suisse, et les plâtres, s’ils ont existé, ont souvent été perdus. Aujourd’hui, l’estampage est de nouveau d’actualité, mais sous une forme virtuelle qui a le grand mérite de prendre peu de place et de ne pas toucher les surfaces parfois devenues fragiles : la numérisation 3D.

Un nuage de points

Vincent Du Bois est équipé d’un scanner laser, et c’est lui qui a procédé au relevé de trois des quatre fontaines Blavignac, soit rue Jacques-Dalphin, place du Marché et place du Temple. Ces pièces maîtresses du Vieux-Carouge, signées de l’architecte Jean-Daniel Blavignac, toutes réalisées en 1868 ont été classées «monuments historiques» en

1921. Leur numérisation permet enfin d’avoir un élément détaillé de référence à un instant T, dans le cas d’une future restauration d’envergure, mais aussi d’une réparation impérieuse. Comment, concrètement, réalise-t-on de tels «clichés» ? Le scanner, qui ressemble à une petite caméra, est placé autour de l’objet à reproduire, en divers points précis appelés «points de scan». «Il n’est pas utile de tout scanner. Pour les fontaines, nous avons effectué huit prises de vue à chaque fois, dont certaines réalisées en hauteur avec une nacelle pour ne rien perdre des clochetons gothiques notamment», précise Vincent Du Bois. Cela correspond à une demi-journée de prises de vue par monument. Celles-ci génèrent ce qu’on appelle «un nuage de points» à partir duquel un robot ou un logiciel calcule et recompose l’image en 2 ou 3D. Ce traitement prend du temps, soit, en l’occurrence une semaine par fontaine. «L’avantage de cette technique réside aussi dans le fait qu’on ne touche pas à la pièce, qu’on n’y laisse aucune trace de relevé», souligne encore l’artisan-sculpteur. Cette démarche archivistique va se poursuivre sur d’autres œuvres majeures de Carouge. ●

COVID-19

Hotline solidarité sociale

Carouge a réactivé sa permanence d’assistance pour faire face à la crise sanitaire, selon un modèle souple et ajustable à l’évolution de la situation.

A l’heure où nous imprimons ces lignes, la Ville de Carouge fait face, comme au printemps et comme toutes les communes de Genève, à de nouvelles mesures restrictives édictées par le Conseil fédéral et le Conseil d’État de Genève dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19. L’administration carougeoise entend maintenir ses services à la population et porter une attention particulière aux plus fragiles. C’est pourquoi, dès la mi-novembre, la permanence téléphonique «Hotline solidarité sociale», au 022 308 15 57, a été réactivée, deux jours par semaine, dans un premier temps. Très vite, des personnes ont pu compter sur une assistance bienveillante et bienvenue prioritairement pour pourvoir aux courses alimentaires.

Selon l’évolution de la situation, les créneaux horaires de la permanence pourront, à tout moment, être élargis ou réduits. En effet, le dispositif mis en place s’appuie sur l’expérience de ce printemps. Il s’inscrit dans une logique de souplesse et d’ajustement afin de pouvoir être actif et pertinent sur la durée. Il s’articule sur une organisation agile en trois niveaux : organisationnel, administratif et opérationnel. Le plan implique des transferts de compétences entre les services et les employé·e·s. Ce système repose, comme au printemps, sur l’engagement du personnel communal et sur la solidarité de tous les services. Ainsi, certain·e·s collaboratrices et collaborateurs dont l’activité est limitée en raison des mesures restrictives apportent leur contribution dans une autre activité



que celle de leur cahier des charges habituel. Des équipes, en tournus, ont été constituées afin de garantir la pérennité de la prestation et pallier les absences. Dans cette première étape, les demandes d’assistance seront traitées par les employé·e·s de la commune. Si la situation devait l’exiger ultérieurement, il sera fait appel aux bénévoles, comme au printemps. ●

LES NUMÉROS UTILES

- **Hotline solidarité sociale**, permanence téléphonique carougeoise, de proximité.
022 308 15 57
- **Le site internet de la Ville de Carouge** est mis à jour quotidiennement pour informer la population de l’évolution de la situation à Carouge et les services mis en place par la commune.
www.carouge.ch/infos-coronavirus
- **La ligne verte** de 9 h à 17 h, 7 jours sur 7 répond aux questions spécifiquement genevoises en lien avec le coronavirus.
0800 909 400
- **La ligne des urgences non vitales** 7/7 et 24/24. Elle vise à décharger le 144 qui continue à traiter les urgences vitales. En cas de symptôme, n’hésitez pas à contacter directement votre médecin traitant.
022 427 88 00
- **La ligne des urgences vitales** 7/7 et 24/24.
144
- **La ligne consacrée au soutien psychologique et/ou émotionnel** qui répond aux personnes ayant besoin de conseils sur la meilleure façon de vivre cette période de pandémie.
143
- **La ligne de l’Office fédéral de la santé publique**, pour des informations générales sur le coronavirus.
058 463 00 00
- **La permanence pour les entreprises et les indépendants**, sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9 h – 12 h, 14 h – 17 h
022 307 89 89

NOËL À CAROUGE

La cité en habits de lumière

Le temps des Fêtes, la ville s’illumine et se présente dans un somptueux décor où l’art, la magie et la poésie s’offrent généreusement aux regards et aux sens de toutes et de tous.

Les nuits seront longues, mais promettent d’être belles. Pour la deuxième année, Carouge met ses habits de lumière rendant grâce à son architecture, à son esprit inventif où l’imaginaire, la poésie et la magie sont toujours au tournant d’une rue, d’une place ou d’une fontaine. L’an passé, la Municipalité a entièrement revu ses traditionnelles illuminations en ajoutant un volet artistique et en les intégrant au Plan Lumière. Elaboré par l’agence Radiance 35, celui-ci donne des directives quant à la consommation énergétique et à la mise aux normes des infrastructures, mais oriente et définit aussi les contours du paysage nocturne de la commune, en termes de visibilité, de sécurité et de confort. Ainsi, désormais, de novembre à janvier, illuminations et installations artistiques cohabitent avec bonheur et enchantent les Carougeois-es. Cet embellissement de la ville offre aussi un bel écrin aux activités et aux commerces.

L’installation de ces pièces mobilisent trois services : le Service des affaires culturelles et de la communication (SACC), le Service de l’urbanisme (SURB) et le Service voirie, espaces verts et matériel (SVEM). Ils travaillent main dans la main à la mise en place de ces dispositifs. Lorsque ces derniers doivent être posés sur les arbres, par exemple, les services procèdent pas à pas, en testant et en



éprouvant chaque installation, afin de répondre à des contraintes strictes ne tolérant aucune atteinte aux végétaux, pour ce qui est des blessures ou de cisaillement. C’est une entreprise spécialisée, les Artisans de l’Arbre, qui veille à l’accrochage des pièces sur les platanes.

Nouveautés et surprises

Cette année, la composition lumineuse reprend les mêmes bases que l’édition 2019, tout en s’étendant un peu plus largement sur le territoire. Les œuvres de lumière acquises par le Crédit cadre d’art contemporain de la Ville de Carouge, sont de retour avec, en prime, quelques ajouts. Les entrées dans la féerie demeurent les places de l’Octroi et du Rondeau, baignées d’une ambiance givrée,

alors que, au fur et à mesure qu’on pénètre le cœur de Carouge, les tons deviennent plus chauds. D’année en année, les illuminations sont appelées à gagner du terrain. Ainsi, l’édition de 2020 voit la rue Ancienne accueillir une installation subtile. Ses lanternes sont décorées de bijoux en laiton doré, comme de délicats vitraux Art déco aux doux tons pastel. Le jour, ces mobiles vibrent de leurs éclats métalliques, alors que, la nuit, ils semblent démultiplier les lumières avec légèreté. L’ensemble a été imaginé par le studio lyonnais Pitaya, fondé par David Lesort et Arnaud Giroud, studio qui est également à l’origine des magnolias *Blossom*, qui ont fleuri, pour l’hiver, sur les arbres de la place du Temple et de la rue Jacques-Dalphin à la

hauteur de la *Raie manta* (sculpture de Yvan Larsen). Ce sont des carpes, en revanche, qui envahissent la rue Vautier pour une *Rivière céleste* qui s’étend désormais jusqu’au giratoire. Ces poissons ondulants ont été spécialement créés pour Carouge par Cédric Le Borgne. L’artiste est aussi l’auteur des oiseaux géants qui veillent sur la fontaine des Tours, et, nouveauté, sur celle de la place d’Armes. Là encore, la magie opère, de jour comme de nuit, sur ces sculptures de treillis qui, malgré leur taille imposante, semblent échapper à la pesanteur en se fondant dans le paysage urbain, dès que le jour s’éveille. Tout aussi légère, la nuée d’oiseaux blancs s’accroche aux mâts de la place de l’Octroi, doublée, cette année, par une installation similaire, aussi dessinées par le studio Pitaya, sur les arbres encadrant la place du Marché.



De la poésie encore, avec les malicieux *Lutins* de l’illustratrice Katia De Conti, des motifs inspirés de la tradition des découpages du Pays-d’Enhaut, revisités dans l’esprit de Noël, et projetés sur les bâtiments de la Cité sarde.

A ces expériences artistiques et poétiques s’ajoute l’esprit immuable des Fêtes de fin d’année avec son cortège de symboles. Etoiles, flocons et boules de lumière décorent façades

et arbres, alors qu’un plafond de lumière s’étend dans le ciel de la cour des Grands-Hutins, sans oublier les sept sapins entièrement décorés qui trônent à plusieurs endroits de Carouge. Des sapins encore, nouveaux venus dans ce décor de fête, sont accrochés aux lampes le long de la route de Veyrier offrant un éclairage insolite, mais de circonstance. Dernière surprise, celle des quelques étoiles lumineuses qui ont été posées sur l’arbre, côté parc, de l’EMS des Pervenches, et que les résidents, peuvent admirer depuis leur chambre.

Cette année, les illuminations ont été installées avec un peu d’avance en raison de la situation sanitaire. En cette période chamboulée, elles ont une saveur particulière et provoquent un émerveillement dont chacune et chacun peut profiter en toute sécurité, sans restriction, librement. C’est cadeau. ●

Carouge magique

Autour des illuminations, d’autres surprises ou rendez-vous attendus se tiennent durant toute la période des Fêtes. En raison de la situation particulière et incertaine due à l’épidémie du Covid-19, ces activités de fin d’année sont susceptibles d’être annulées ou adaptées selon les mesures en vigueur. Nous vous invitons à consulter systématiquement le site internet, régulièrement mis à jour : www.carouge.ch/carougemagique

- Si la situation sanitaire le permet, la patinoire, place de Sardaigne, sera ouverte aux amoureux-ses de la glisse jusqu’au 21 février, programme sur www.carouge.ch/patinoire
- L’Igloo, le resto à fondue éphémère vous accueille place de l’Octroi pour de la vente à l’emporter et livraison gratuite sur Carouge : fondue, raclette, crêpes, burger-raclette...
- Si la situation sanitaire le permet, les commerces de Carouge sont ouverts les dimanches 6, 13, et 20 décembre
- Balades à poney et en calèche
- La boîte aux lettres du Père Noël, place de Sardaigne

- L’arbre à souhaits, place des Charmettes
- Vente de sapins, place de Sardaigne dès le 2 décembre, tous les jours de 9 h à 19 h
- Visites guidées des illuminations, les mercredis 2, 9, 16 et 23 décembre à 18 h et les jeudis 3, 10, 17 décembre à 18 h et à 19 h. Limité à 5 personnes, informations et inscriptions sur www.illicotravel
- Ateliers virtuels Zéro déchet, les 2, 9 et 16 décembre, sur le thème de Noël, informations et inscriptions sur www.carougezerodechet.ch ●



PRIX DE L'ARTISANAT

Il met tout le monde d'accord

Installé à Carouge depuis plus de vingt ans, Pierre Fuhrer, accordeur et préparateur de pianos, a reçu le Prix de l'Artisanat qui vient récompenser une carrière de cinquante ans. Portrait d'un passionné et d'un perfectionniste.

C'est avec émotion que Pierre Fuhrer a appris la nouvelle. «C'est une consécration professionnelle au bout d'une carrière riche en rencontres», reconnaît le lauréat du Prix de l'Artisanat. Cette récompense cantonale décernée depuis 1991 par l'Association des communes genevoises (ACG) a plus d'une fois distingué un-e artisan-ne oeuvrant à Carouge à l'instar de Pierre Fuhrer. Depuis cinquante ans, il accorde, prépare et rénove des pianos. Son

arcade carougeoise, avenue de la Praille, où lui a été remis son diplôme, est une adresse prisée. Musiciens d'expérience, débutants, mélomanes de tous bords viennent chercher et trouver l'expertise de Pierre Fuhrer ou de l'un de ses collaborateurs qui, tous, s'accordent au même diapason. Après de longues années au service de la musique, le patron lève un peu le pied. «Certes, j'ai un peu perdu d'énergie, mais pas l'enthousiasme», relève l'accordeur avec une pointe

d'accent alémanique. Il tente désormais de se limiter à quarante heures par semaine, soit vingt de moins que durant toute sa vie professionnelle.

De Zurich à Genève

C'est à Zurich qu'il a appris le métier. «J'étais attiré par la musique et je jouais de la guitare.» Le jeune homme qu'il est alors se lance dans l'aventure en répondant à une petite annonce parue dans le journal: «On cherche un apprenti chez un accordeur de pianos.» «Un jour, on sonne à la porte, raconte Pierre Fuhrer. C'était mon futur patron, Armin Jacobi, qui voulait me rencontrer et connaître mon contexte familial. C'était un idéaliste, un passionné. Il avait une approche humaine de son métier.» Le garçon est engagé. «J'ai tout de suite croché!» Chez Jacobi, les interventions concernent essentiellement les pianos droits. Une fois son CFC en poche, le jeune diplômé décide d'étendre ses connaissances dans un premier temps à la fabrication des pianos droits. «Je voulais toujours en apprendre plus et partir à l'étranger.» Mais la crise économique met un frein aux ardeurs du Zurichois. «Mon patron m'a encouragé à apprendre le français.» Il arrive à Genève, en 1967, et se voit offrir une place chez Kneifel. «J'ai appris un autre aspect du métier.»

Pour la première fois, il est confronté directement aux clients. «J'ai aussi complété ma formation dans le domaine des pianos à queue avec les plus grandes marques: Steinway & Sons, Bechstein, Bösendorfer...» Pierre Fuhrer reste trente et un ans au service de Kneifel. Il forge son expérience d'artisan, mais surtout, il se montre de plus en plus habile dans la relation avec les musiciens. «Chaque pianiste a sa vérité. Il faut entrer dans cette vérité», explique-t-il. L'accordeur n'est pas un simple ajusteur de tonalité, ni seulement un réparateur de cordes. «Le pianiste vit des émotions avec son instrument, il exprime sa vision de l'art et même de la vie. Le fait qu'on intervienne sur cet objet intime crée une relation de confiance qui génère ensuite des amitiés», insiste Pierre Fuhrer. Confirmés ou amateurs, réputés ou inconnus font appel aux services de cet artisan aux mains agiles et à l'ouïe fine qui, d'année en année, se bâtit une réputation d'expert, notamment en matière de pianos à queue, en Suisse et en Europe. Engagé dans plusieurs associations professionnelles, Pierre Fuhrer a également mis sur pied la formation continue pour les accordeurs de pianos. Pendant vingt-cinq ans, il a aussi enseigné et donné des conférences. «J'ai été invité jusqu'au Japon pour visiter l'usine Yamaha», se souvient-il. Une expérience qui l'a marqué parmi tant d'autres. «Ce métier m'a permis d'approcher tous les milieux, académique, artistique, de l'entreprise avec, toujours, la richesse du contact humain.»

L'aventure carougeoise

L'envie d'indépendance et le souhait d'être au plus près des artistes, le décident à se mettre à son compte, en 1998. Pierre Fuhrer ouvre un petit atelier de quarante mètres carrés à Carouge. Sa réputation est déjà bien



Remise du prix de l'Artisanat, le 14 octobre, avec (de g. à d.) Pierre Maudet, conseiller d'Etat, Xavier Magnin, président de l'Association des communes genevoises, Pierre Fuhrer, lauréat, Christiane Murner, présidente du jury, et Didier Prod'hom, président du Conseil municipal de Carouge

établie dans la région et les demandes affluent. Victoria Hall, Orchestre de la Suisse romande, Haute Ecole de musique... le carnet de rendez-vous déborde. «J'en ai passé des nuits blanches», se souvient-il. Il engage un premier collaborateur, puis un deuxième. Aujourd'hui, Pianos-Service P. Fuhrer SA compte huit employés, six accordeurs et deux collaboratrices à l'administration et à l'accueil. «Mon objectif n'était pas de vendre des pianos. Mais, là encore, je me suis laissé entraîner par tous les défis de tous les côtés.» Ainsi, l'atelier est devenu un magasin et, depuis l'an passé, il a même une vitrine. «Je suis très fier de mon équipe et c'est un plaisir de partager avec elle, cela crée une belle dynamique.»

«Monsieur Fuhrer, vous êtes un artiste»

Le métier d'accordeur suppose des compétences multiples. «Il faut des connaissances en ébénisterie, en mécanique, en vernis et en musique», explique-t-il. A l'instar d'un chirurgien, il inspecte les entrailles d'un piano, le désosse parfois entièrement pour le reconstituer et lui donner une seconde jeunesse ou le sauver de la casse. Muni de ses outils, clés d'accordage et diapason, Pierre Fuhrer se déplace aussi chez

les particuliers ou sur les lieux de concerts et d'enregistrement. «A l'OSR, on est présent le temps des représentations, au cas où une corde lâche.» Dans ce métier, à première vue manuel, la part psychologique n'est pas négligeable. Un pianiste ne peut se déplacer avec son propre instrument, il n'a d'autre choix que de faire confiance à l'accordeur, une personne qu'il ne connaît pas forcément. «Avant un concert, la tension est palpable. Le pianiste doit s'habituer au contexte et, naturellement, il se focalise sur l'accordeur», explique Pierre Fuhrer. Lors d'enregistrements, ce dernier occupe aussi une place centrale, faisant le lien entre un-e ingénieur-e du son, des musicien-nés et les maisons de disques. Autrement dit, l'artisan n'accorde pas toujours seulement les pianos, parfois aussi, un peu les violons. Les musicien-nés connaissent la valeur de son travail et n'hésitent pas à le contacter des jours avant leur prestation pour préciser leurs *desiderata*. Pierre Fuhrer se rappelle de nombreuses anecdotes avec Marthe Argerich, Alfred Brendel, Hélène Grimaux, Grigory Sokolov et beaucoup d'autres qui auront marqué sa carrière, allant jusqu'à lui lancer «Monsieur Fuhrer, vous êtes un artiste!» ●



Pierre Fuhrer aime autant les pianos que les pianistes

RÉPARER ET RECYCLER

L'imprimante en panne

Ayez le réflexe de la réparation ! La Ville de Carouge vous propose des bons de 50 fr. à faire valoir sur le devis ou la réparation d'appareils électriques et électroniques auprès des dix commerces carougeois partenaires. Pour les appareils pour lesquels les pièces ne sont plus



disponibles, tentez les ateliers de réparation organisés par la Ville de Carouge en partenariat avec l'Ecole d'électronique du Petit-Lancy. En effet, la réparation de ces appareils permet de préserver les ressources, de réduire les déchets (toxiques), de favoriser l'emploi local ou de, simplement, faire des économies. A savoir: les commerces ont l'obligation de reprendre gratuitement les appareils irréparables du même genre que ceux qu'ils proposent, quels que soient la marque, le lieu et la date d'achat. Le matériel électrique et électronique hors d'usage peut

également être déposé dans un Espace de récupération cantonal (ESREC), le plus proche étant à l'avenue de la Praille 47a. Les appareils en état de fonctionnement peuvent être remis à des œuvres caritatives. A noter enfin que la **Voirie ne ramasse pas le matériel électrique et électronique dans le cadre de la collecte des encombrants.** ●

INFOS PRATIQUES
www.carouge.ch/offres-consommation-responsable
www.ge.ch/espaces-recuperation-esrec-points-collecte-communaux/oeuvres-caritatives

MOBILITÉ DOUCE

Vélos en partage

Depuis le mois d'août, le réseau VéloPartage propose des vélos classiques et électriques en libre-service 24 heures/24 et 7 jours/7 dans une cinquantaine de stations sur le canton, dont une quinzaine à Carouge. Chaque vélo peut être loué et rendu dans n'importe quelle station VéloPartage du canton. La location des véhicules se fait par le biais d'une application à télécharger gratuitement, qui renseigne également les disponibilités des modèles classiques et électriques, selon les stations, ainsi que les tarifs

de location. Le réseau est appelé à se développer et à s'étendre, ces prochaines années. L'exploitant du réseau, Donkey Republic, est une société danoise active depuis 2015. Elle propose des systèmes de vélos en libre-service dans plus de 60 villes en Europe et est déjà implantée en Suisse. A Genève, elle a mis en place un partenariat avec Genèveroule pour la réparation et la maintenance du réseau. Bien connue localement, cette association à but non lucratif est active depuis 2002 dans le domaine



de la promotion de la mobilité douce et de l'insertion socioprofessionnelle. Pour votre prochain trajet, pensez à VéloPartage! ●

POUR EN SAVOIR PLUS
www.carouge.ch/offres-mobilite

FOCUS TRI

Où jeter une bombe aérosol ?

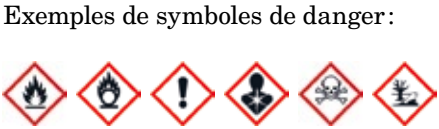
Généralement, il est conseillé d'éviter l'utilisation d'une bombe spray-aérosol (avec ou sans symbole de danger), en raison de sa nocivité pour la santé et l'environnement. On trouve des solutions de rechange dans le commerce, sous forme de vaporisateurs mécaniques ou produits bruts, qui vont en outre dans le sens du Zéro déchet. Toutefois, lorsqu'il n'a pas été possible d'opter pour cette alternative, il convient de respecter ces règles au moment où, la bombe vide, il faut la jeter.

Deux cas de figure se présentent :
1. La bombe aérosol vide ne porte pas de symbole de danger. Elle doit être déposée dans un conteneur destiné au recyclage de l'aluminium-fer blanc, qui comporte le symbole suivant :



2. La bombe aérosol vide porte un ou plusieurs symboles de danger. Elle

contient des produits dangereux pour la santé et l'environnement et doit impérativement être rapportée dans un Espace de récupération cantonal (ESREC), le plus proche étant celui à l'avenue de la Praille 47a ou dans un point de vente. ●



ZÉRO DÉCHET

Le compost, tout le monde s'y met !

Le compost en ville, l'idée peut sembler curieuse. Traditionnellement, il est associé au jardin ou à la ferme. Aujourd'hui, alors que la majorité de la population vit en ville, on est tenté de penser que ce n'est plus d'actualité. Pourtant, le compost mérite notre attention. C'est une ressource incroyablement précieuse ! En effet, cette matière organique est utilisée comme engrais naturel pour fertiliser les sols. Elle produit du biogaz, qui sert, ensuite, à produire de l'électricité et de la chaleur. Sans compter que composter permet de réduire ses déchets incinérables

et de réaliser des économies. Le compost étant composé à 90% d'eau, il brûle très mal. La méthanisation revient ainsi bien moins cher que l'incinération. Actuellement, nos poubelles sont constituées de 33% de matières organiques qui pourraient être triées et valorisées. Avec la P'tite poubelle verte, c'est très simple de composter. Si vous n'en avez pas encore, vous pouvez vous en procurer une au guichet «Carouge à votre service» (CAVS). Il suffit ensuite de l'installer à côté de votre poubelle, d'y mettre vos déchets de cuisine et de penser à changer régulièrement le sac

compostable (tous les trois jours ou selon les besoins). Alors, pourquoi ne pas tester? ●

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.carougezerodechet.ch
 @carougezerodechet
 Carouge Zéro Déchet



STATIONNEMENT LE PARKING À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Depuis le 1^{er} octobre, les usag·er·ère·s de la commune peuvent payer leur stationnement sur la voie publique par smartphone. En effet, Carouge a adopté un système présent déjà sur la voie publique en Ville de Genève et dans plus de 50 parkings ouverts du canton. Désormais, il est donc possible de régler facilement son stationnement avec son téléphone mobile après avoir téléchargé une application chez l'un des opérateurs choisis par la Fondation des Parkings. Ils peuvent être consultés sur gepark.ch ou geneve-parking.ch. Une fois l'application téléchargée, il faut créer un compte et saisir sa plaque d'immatriculation; l'opération n'est à réaliser qu'une seule fois, les données sont ensuite enregistrées. Puis, au moment de se garer, il suffit de sélectionner le parking par le code, 2500 pour Carouge, de choisir la durée du stationnement et de confirmer.

L'achat du stationnement permet les opérations suivantes:

- Interrompre le stationnement si l'usager revient avant l'heure prévue et, ainsi, ne payer que pour le temps effectivement passé (minimum 50 ct. à Carouge)
- Consulter, après validation du ticket virtuel, une confirmation de son achat
- Retrouver et éditer un justificatif de stationnement



Chaque opérateur propose par ailleurs des fonctionnalités spécifiques. Les modes de paiement

disponibles varient également d'un opérateur à l'autre, offrant davantage de possibilités aux usag·er·ère·s.

Trente nouveaux horodateurs connectés

Cet automne, Carouge s'est également doté de 30 nouveaux horodateurs, produits par une société genevoise. Ils présentent plusieurs avantages:

- Plus besoin de retourner à la voiture pour apposer un ticket derrière le pare-brise
- Le contrôle du droit de stationnement se fait à partir de la plaque d'immatriculation
- Le paiement se fait avec de la monnaie ou par carte sans contact.
- Il est possible de recevoir une quittance virtuelle sur demande et d'enregistrer l'éventuel surplus payé pour un futur usage ●

POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.geneve-parking.ch
www.gepark.ch

EMPLOI JEUNES JOBS D'ÉTÉ

Vous êtes étudiant·e et vous souhaitez travailler, l'été prochain? La Ville de Carouge offre l'opportunité à des étudiant·e·s de travailler dans différents services de son administration pendant trois semaines durant les vacances scolaires de l'été 2021. Si vous êtes intéressé·e·s, et pour autant que vous

soyez âgé·e·s de 16 à 25 ans et en cours d'études lors de la prise d'emploi, nous vous remercions de consulter notre site et de postuler selon les modalités décrites. La priorité sera donnée aux jeunes Carougeois·es, et afin d'offrir cette possibilité au plus grand nombre, chacun·ne ne pourra bénéficier que d'un seul engagement en qualité de jeune d'été, en fonction des places disponibles.

Le délai de postulation est fixé au 31 janvier 2021, aucune candidature transmise après ce délai ne sera pas prise en compte, de même que les candidatures envoyées par courrier. ●

POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.carouge.ch/jeunes-d-ete

APPEL AUX MÉRITANT·E·S HOMMAGE DE LA VILLE DE CAROUGE

Le Conseil administratif lance un appel pour connaître les champion·ne·s et talents à féliciter lors d'un prochain hommage. Seront saluées et valorisées les distinctions obtenues dans les domaines:

- sportif (au niveau national au minimum, en 1^{re}, 2^e ou 3^e positions)
- culturel
- socioéconomique
- scientifique
- du droit de la personne
- du développement durable

Cet hommage est réservé aux habitant·e·s de Carouge ou aux personnes originaires de Carouge ainsi qu'aux associations et aux entreprises établies sur notre commune.

Nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître ou de plébisciter un·e méritant·e en écrivant à la Mairie de Carouge, place du Marché 14, 1227 Carouge, ou par courriel à manifestations.communales@carouge.ch **avant le vendredi 18 décembre 2020.** Passé ce délai, cette inscription sera prise en compte pour l'édition de 2022. ●

POUR EN SAVOIR PLUS

www.carouge.ch/aperitif-communal-et-merite-carougeois

SOUTIEN DES TULIPES CONTRE LA MALADIE

Pour la deuxième année, la Ville de Carouge participe à la campagne nationale 1 Tulipe pour la VIE menée par l'association l'aiMant Rose mobilisée dans la lutte contre le cancer du sein. Ainsi, en octobre dernier, mois international consacré à la maladie, le Service des espaces verts carougeois a planté un massif de bulbes de tulipes, roses et blanches, qui fleuriront au printemps prochain, comme dans plus de 500 communes de Suisse. Une floraison symbole d'espérance et de soutien contre une maladie qui touche une femme sur huit en Suisse. ●



INFO CHANTIER ZONE SPORTIVE DE PINCHAT

Actuellement, le Service des constructions, entretien et sports s'attache à rénover la zone sportive de Pinchat en deux étapes. Après avoir rénové le chemin d'accès au restaurant du Tennis Club, la Ville de Carouge procédera au réaménagement du terrain de foot et de la piste d'athlétisme. Dans cette deuxième étape de chantier, la Ville de Carouge rénove certains éléments de la zone, dont notamment:

- Création d'un nouveau terrain de football en gazon naturel

- Création d'une nouvelle piste de sprint (100 mètres)
- Création d'un nouveau parcours mesuré (240 mètres)
- Création d'une nouvelle place de Street Work Out
- Création d'une nouvelle zone de détente

Les travaux ont débuté en novembre et se poursuivront pendant six mois. ●

POUR EN SAVOIR PLUS

www.carouge.ch/renovation-de-la-zone-sportive-de-pinchat

RECRUTEMENT EN DIRECT

Ville de Carouge, ville formatrice

Les Services de l'administration carougeoise et des entreprises proposent des places d'apprentissage pour la rentrée 2021-2022. Entretiens en direct le 24 février.

Pour la sixième année consécutive, la Ville de Carouge, par le biais de son Service Projets Emploi Jeunes, organise un recrutement en direct, en partenariat avec des entreprises, le Service de la formation professionnelle de l'OFPC et Interface Entreprises. Les différents services de l'administration et les entreprises participantes offriront des places d'apprentissage pour la rentrée 2021-2022.

Par cette prestation de mise en relation, la Ville de Carouge s'engage, une nouvelle fois, pour la promotion de la formation qualifiante. Ainsi, les candidat·e·s à l'apprentissage auront la possibilité d'entrer en contact avec une entreprise formatrice de leur choix et de faire valoir leur intérêt et leur motivation.

Des speed-recrutements

Cette année, le recrutement en direct «**Edition Carouge**» aura lieu le mercredi 24 février 2021, de 14 heures à 17 heures dans les Salles du Rondeau. Comme pour les éditions précédentes, une quinzaine d'entreprises sont attendues et les candidat·e·s pourront rencontrer les recruteurs, afin de créer un premier contact pouvant déboucher sur un stage, voire la signature d'un contrat. De plus, cet événement sera, comme

«Cet événement est un plus indéniable pour les jeunes en recherche d'une place, mais il l'est tout autant pour les entreprises, qui peuvent sélectionner ainsi plus facilement leur futur·e apprenti·e!»

Anne Hiltbold

les années précédentes, la meilleure manière pour eux de postuler à la Ville de Carouge dans le but d'entrer en formation duale dans plusieurs professions dont la liste est disponible sur le site internet de la Ville de Carouge.

Comment se préparer ?

Les conseillères de Projets Emploi Jeunes se tiendront à disposition lors de permanences spéciales destinées aux jeunes qui habitent la commune et qui préparent leurs dossiers de candidature et leurs entretiens d'embauche. Ces permanences spéciales de préparation auront lieu :

- Lundi 1^{er} février, 13h – 18h
- Mercredi 3 février, 13h – 18h
- Lundi 8 février, 13h – 18h
- Mercredi 10 février, 13h – 18h
- Lundi 15 février, 13h – 18h
- Lundi 22 février, 13h – 18h ●



INFOS PRATIQUES

Recrutement en direct
«**Edition Carouge**»

Mercredi 24 février, 14h – 17h
Salles du Rondeau

La liste des entreprises présentes et des places d'apprentissage proposées sera disponible en ligne au début de 2021 : www.citedesmetiers.ch/geneve/Cite-des-metiers-du-Grand-Geneve/Agenda

Port du masque obligatoire pour l'ensemble des participants et inscriptions par le biais de l'application COGA au moyen du QC Code suivant :



UN MÉTIER

«Il faut être à l'aise en hauteur»

VivreCarouge vous présente Laurent Dumont, chef d'atelier arbres au Service voirie, espaces verts et matériel.

En quoi consiste votre travail ?

Laurent Dumont. Notre mission, au sein de l'atelier, se résume en trois mots : entretien, conservation et sécurisation des arbres. Nous nous occupons de leur taille, de leur haubanage (maintien de l'arbre à l'aide de câbles tendus autour du tronc) et, quand cela s'avère nécessaire, de leur abattage. Pour les jeunes arbres, nous réalisons des tailles très légères, afin de leur donner une forme définitive. L'idée étant d'éviter, par le futur, de devoir couper des branches devenues

trop grosses et qui altèreraient la physiologie de l'arbre. Concernant les grands arbres, nous réalisons des tailles d'entretien qui visent à alléger, à éclaircir, à couper au besoin, des branches qui pourraient mettre en danger les passants ou altérer le mobilier urbain. Nous avons deux saisons de taille par année : du 15 novembre au 15 mars, puis du 15 juin à la fin de juillet (cette dernière période, nommée «taille en vert», est beaucoup plus légère). En marge de ces deux cycles, nous nous occupons de l'entretien des massifs arbustifs, du nettoyage du bois sec, du désherbage. Pour toutes les actions réalisées sur le domaine public, nous devons faire des demandes d'ouverture de chantiers auprès de la DGM (Direction générale de la mobilité) et les demandes d'autorisation d'abattage auprès des services de l'État. Et, bien sûr, nous sommes très tributaires de la météo : un casse-tête pour la tenue du planning !

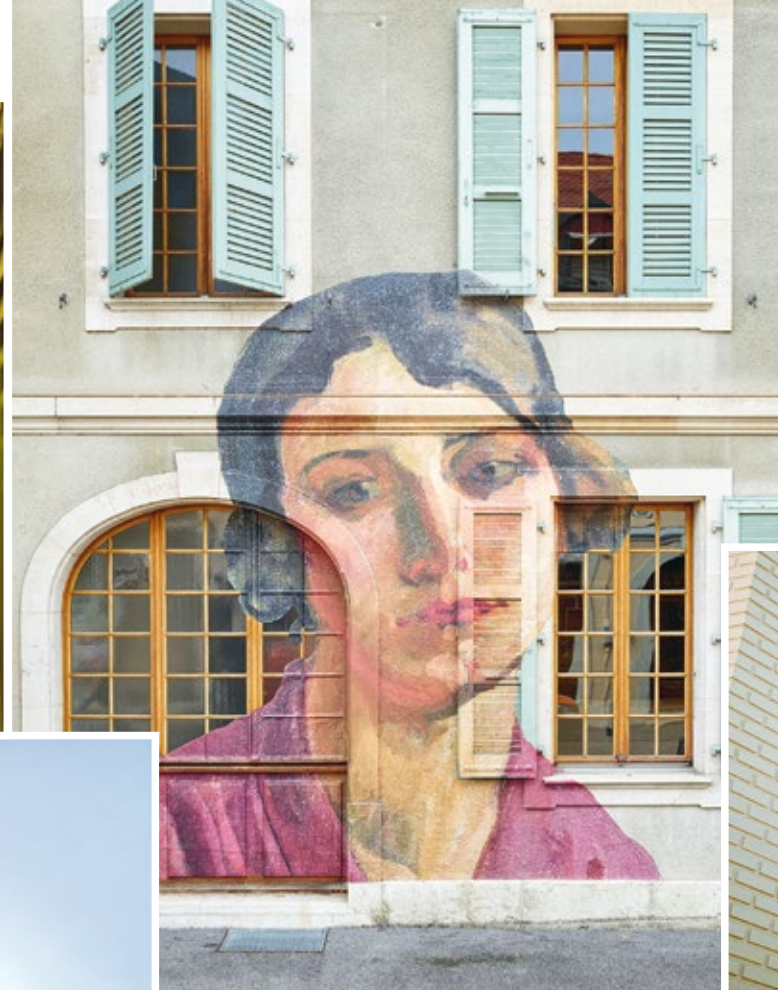
Quelles sont les principales qualités exigées par ce poste ?

J'occupe ce poste depuis vingt-cinq ans et le travail a beaucoup évolué. J'ai une formation de pépiniériste et, avec mes qualités de spéléologue, je connais bien les techniques de corde et d'ancrage. Au début de ma carrière, il n'y avait ni formation,

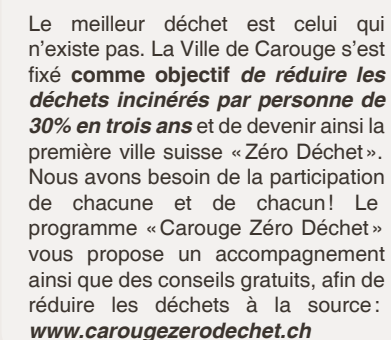
ni brevet, ni certificat attestant le métier d'arboriste grimpeur. Depuis une dizaine d'années, nous avons connu un développement de la profession : nous avons donc fait des formations avec l'Association suisse des soins aux arbres – dont Carouge fait partie. En plus de connaissances théoriques spécifiques – essentiellement sur la physiologie des arbres –, mon emploi nécessite une bonne condition physique. Il faut être à l'aise en hauteur, être conscient des dangers alentour aussi bien pour la personne suspendue dans l'arbre que pour celles qui se trouvent en bas. Nous évoluons en binôme, ce qui nécessite une communication fluide, un bon travail d'ensemble : la confiance doit être réciproque, la responsabilité et la vision des tâches à accomplir sont identiques peu importe que l'on soit en haut ou en bas. En parallèle du travail de terrain, il y a toute la partie administrative (demande d'ouverture de chantiers, autorisations, etc.), qui représente environ 25% de mon occupation. J'ai commencé ma carrière par la vente de jeunes arbres. Aujourd'hui, je leur permets de grandir et leur apporte les soins nécessaires : une belle suite, en somme. ●

*Propos recueillis par
Julie Decarroux-Dougoud*



**SEPTEMBRE-OCTOBRE 2020**

Pour connaître votre zone et les adresses exactes des écopoints, veuillez vous rendre sur *www.carouge.ch/zones*



ESREC Espace de récupération

Lundi / Jeudi



Vendredi 25 décembre 2020
Jeudi 31 décembre 2020
Vendredi 1 ^{er} janvier 2021
Vendredi 2 avril 2021
Lundi 5 avril 2021
Jeudi 13 mai 2021
Lundi 24 mai 2021
Jeudi 9 septembre 2021
Vendredi 31 décembre 2021

zone rouge

Papier 
Carton

zone verte

Papier 
Carton

X

✗

✗





Sapins de Noël

Vous pouvez déposer votre sapin de Noël les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur le trottoir ou à l'emplacement des conteneurs, du jeudi 2 janvier au vendredi 22 janvier 2021. Il sera collecté et recyclé.



Ordures ménagères

Les conteneurs ou les sacs ne peuvent être sortis que les jours des levées et doivent l’être avant 7 heures du matin. Les conteneurs doivent être rentrés immédiatement après le passage du camion de ramassage, selon le Règlement de la Commune de Carouge relatif à la gestion des déchets (LC 08 911).

Déchets urbains des entreprises

Les déchets urbains incinérables des entreprises sont soumis au monopole d’élimination des pouvoirs publics et sont donc collectés par la commune aux frais des entreprises.



Aluminium, fer-blanc

Nos écopoints sont équipés de conteneurs pour la récupération de l'aluminium et du fer-blanc. Triés à la source, ils peuvent être récupérés indéfiniment. Le recyclage permet ainsi de préserver les ressources naturelles, tout en réduisant la consommation d’énergie.

Que trier ?

Les canettes, tubes, barquettes et feuilles en aluminium ainsi que les bombes aérosols vides. Les boîtes en fer-blanc (conserves, nourriture pour animaux, etc.). Les objets métalliques plus volumineux (casseroles, passoires, etc.) peuvent être déposés gratuitement à l’ESREC de la Praille.



Papier, carton

Que trier ?

Tous les genres de papier et de carton: papier pour imprimantes, journaux, magazines, enveloppes, feuilles, cartons, papier broyé, etc. Ils doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet. Si cela n’est pas possible, ils doivent être conditionnés en paquets ficelés, dans des cabas en papier, des cartons ou des sacs en plastique transparent. Tous les sacs en plastique non transparent ne sont pas autorisés.

Entreprises et commerces

Papier et carton des entreprises et des commerces, merci de prendre contact avec notre service.

Attention !

Le carton et le papier souillé ne sont pas admis (cartons de pizzas, souillures de peinture, de gras, etc.).



Verre

Le verre représente encore 8% du contenu de nos poubelles, alors qu’il peut être recyclé indéfiniment pour fabriquer de nouvelles bouteilles ou des récipients.

Que trier ?

Tous les bocalux, flacons ou bouteilles.

Attention !

Les vitres et les miroirs ainsi que la porcelaine et la céramique peuvent être déposés gratuitement à l’ESREC de la Praille.

Nos écopoints sont équipés de conteneurs pour la récupération du verre par couleur. **Le dépôt du verre est interdit entre 20 heures et 8 heures ainsi que les dimanches et les jours fériés.** Merci de respecter la tranquillité publique.



PET

Le PET est une matière plastique facilement transformable et recyclable. **La récupération du PET permet d’économiser des matières premières et de produire de nouveaux emballages.**

Que trier ?

Toutes les bouteilles ayant contenu des boissons **uniquement**. Nos écopoints sont équipés de conteneurs pour la récupération du PET, et de nombreux commerces mettent des conteneurs de récupération dans leurs locaux.

Attention !

Les emballages ayant contenu d’autres produits doivent être éliminés avec les ordures ménagères (barquettes pour les fruits et les légumes, charcuterie, etc.).

Les bouteilles en PE (polyéthylène)

Les bouteilles de lait, shampoing, huile, vinaigre, etc., peuvent être déposées dans certains commerces.



Piles, accumulateurs et batteries de véhicules

Comme les accumulateurs rechargeables, les piles sont les déchets domestiques les plus polluants. Elles ne doivent en aucun cas être jetées dans une poubelle et encore moins dans la nature.

Que trier ?

Toutes les piles et tous les accumulateurs sans exception, y compris les piles dites « vertes » et celles au lithium.

Attention !

De nombreux objets (jouets, gadgets qui clignotent, bougent ou font du bruit) contiennent des piles cachées. Retirez-les avant de les jeter !

La collecte

Tous les commerces vendant des piles ont l'obligation de reprendre gratuitement les piles et les accumulateurs hors d'usage. Nos écopoints sont équipés de conteneurs pour la récupération des piles. Les batteries des véhicules doivent être déposées dans les ESREC ou les commerces qui vendent ces produits.



Déchets spéciaux

Les déchets ménagers spéciaux peuvent être déposés gratuitement à l’ESREC de la Praille

- Restes sous forme tant liquide, solide ou en aérosol de peintures, vernis, pétrole, décapants, diluants, colles, pesticides, engrais, produits d'entretien, huiles minérales, poisons pour animaux ainsi que produits chimiques et toxiques divers.
- Les déchets inertes (terre cuite, carrelage, faïence, miroir, céramique, béton, etc.) ne doivent en aucun cas être jetés dans une poubelle, mais doivent être déposés dans les ESREC.
- Les médicaments et les thermomètresne ne doivent plus être apportés dans les ESREC, mais dans les pharmacies.
- Ampoules économiques, tubes fluorescents et à LED peuvent être rapportés gratuitement dans les commerces vendant ce genre de matériel. (Les ampoules à incandescence et à halogène peuvent être jetées à la poubelle.)
- Les cartouches d’encre – toners – sont à rapporter dans les magasins proposant ces articles (reprise gratuite quelle que soit la marque) ou dans un ESREC.
- Huiles végétales : il est strictement interdit de les déverser dans les canalisations. Ces huiles peuvent être jetées à la poubelle en les mettant dans un bouteille fermée de 2 litres au maximum.
- Huiles minérales : il est strictement interdit de les déverser dans les canalisations. Ces huiles doivent être déposées dans les ESREC.



Textiles

Que faut-il récupérer ?

Tous les vêtements sont récupérables ainsi que le linge de maison (rideaux, draps, nappes, etc.).

Attention !

Les textiles récupérés doivent être aussi propres que possible. Ne déposez pas de jouets usagés, ils seront systématiquement détruits.

Les emplacements

Station Avia – rue Jacques-Grosselin
Chemin Charles-Poluzzi 41
Parking Stade de la Fontenette
Écopoint Passage des Tireurs-de-Sable
École de la Tambourine – chemin Vert
Écopoint des Charmettes
Écopoint de l'avenue de la Praille
ESREC de la Praille – avenue de la Praille 47
Écopoint Sigismond
Écopoint Cardinal-Mermillod
École des Pervenches (rue Montfalcon)
Écopoint Blagnac
Vigne-Rouge

En cas de perte accidentelle d’objets personnels dans une de ces cabines, la Ville de Carouge ne possède pas de clé. **Vous devez contacter Emmaüs Genève**
Route de Drize 5, 1227 Carouge
T 022 342 39 59



Déchets encombrants

Vous pouvez les apporter gratuitement à l’ESREC de la Praille

Avenue de la Praille 47a, 1227 Carouge
T 022 546 76 00 (info-service)



Horaires standard (mars à octobre)

Lundi : fermé
Mardi à vendredi : 15h–19h
Samedi et dimanche : 10h–17h



Horaires d'hiver (novembre à février)

Lundi : fermé
Mardi à vendredi : 14h–17h
Samedi et dimanche : 10h–17h

Vous pouvez appeler le secrétariat de la Voirie afin de fixer un rendez-vous pour le ramassage : T 022 307 84 84
Horaire de la réception
Lundi à vendredi : 8h–11h et 14h–16h

Attention !

La Ville de Carouge ne prend pas en charge le débarras complet d'appartements, de caves, de greniers, même si ces locaux font suite à une expulsion ou sont liés à l'ouverture de travaux dans un immeuble ou une partie d'immeuble.

La Ville de Carouge ne lève pas les déchets encombrants des entreprises et des commerces.



PUNAISES DE LIT

www.ge.ch/punaises-de-lit



Capsules de café

La marque Nespresso a mis en place un système de recyclage de ses capsules de **forme conique et de ses capsules professionnelles (plates)**. Une fois collectées, ces capsules sont déchiquetées, afin de séparer le marc de café de l'aluminium et de valoriser ces deux matières. Nos écopoints sont équipés de conteneurs pour la récupération de ces capsules.



Appareils électroniques et électroménagers

Nous possédons toujours davantage d’appareils électriques et électroniques, dont la durée de vie a tendance à diminuer. **Leur élimination avec les ordures ménagères ou les déchets encombrants est interdite par la loi depuis 1998, car ils contiennent des métaux lourds et d’autres matériaux nocifs pour l’environnement.**



Que trier ?

- Le matériel bureautique et informatique (téléphones fixes et mobiles, ordinateurs, écrans, imprimantes, etc.).
- L’électronique de loisirs (TV, radios, chaînes hifi, lecteurs CD, DVD et MP3, luminaires, appareils photo, consoles de jeux, etc.).
- L’électroménager (aspirateurs, machines à café, cuisinières, réfrigérateurs, lave-linge, lave-vaisselle, fers à repasser, etc.).

La collecte

La Voirie ne les collecte pas, conformément à la loi, **les commerces ont l’obligation de reprendre gratuitement les appareils du même genre que ceux qu’ils proposent, quels que soient la marque, le lieu et la date de l’achat**. Vous pouvez, par exemple, ramener votre téléviseur hors d’usage dans n’importe quel commerce qui vend des téléviseurs, **même sans nouvel achat**. Tout dépôt sauvage est passible d’une amende.

- Le matériel électrique et électronique hors d’usage peut également être déposé à l’ESREC de la Praille.
- Les appareils en état de fonctionnement peuvent être remis à des œuvres caritatives.



Réparer, échanger ou donner plutôt que de jeter

www.ge-repare.ch, www.keepinuse.ch



Déchets organiques

À Carouge, les déchets de cuisines et de jardins sont collectés ensemble.



La petite poubelle verte

www.laptitepoubelleverte.ch



Déchets de cuisine

- Que trier ? Epluchures de fruits et légumes, restes de repas cuits ou crus, café et thé (avec filtres et sachets mais sans capsules), coquilles d’œufs, de moules ou d’huitres, arêtes de poisson, os, vaisselle compostable, fleurs fanées, plantes d’appartement et de balcon (avec la motte mais sans le pot).
- Comment ? Utiliser la P'tite poubelle verte aérée et des sacs compostables pour vos déchets de cuisine. Interdiction totale d'utiliser d'autres sacs en plastique ou autres contenants.

Attention : les huiles de frites, les litières pour animaux, les couches-culottes, les sacs d’aspirateurs, les balayures ainsi que le contenu des cendriers doivent être jetés avec les ordures incinérables.



Déchets de jardin

- Que trier ? Déchets de jardin : résidus de récolte, feuilles mortes, gazon, branches, fleurs fanées et plantes en pots (avec la motte mais sans le pot), mauvaises herbes.
- Attention : les plantes envahissantes (telles que par exemple le buddleia, la renouée, la grande berce ou l’ambrosie) ne doivent jamais être compostées, mais éliminées avec les ordures incinérables.
- Il est également possible de les déposer dans l’ESREC de la Praille.

Oeuvres caritatives

Les textiles, habits, objets, meubles, appareils électriques et électroniques **encore en état de fonctionner** peuvent être donnés à différentes œuvres caritatives. Certaines d'entre elles proposent des solutions de ramassage à domicile.

Armée du salut

www.brocki.ch/fr/filiales

Chemin Barde 6

1219 Le Lignon

T 022 736 15 80

Caritas genève

www.caritas-geneve.ch

Ramassage gratuit à domicile

T 022 884 99 99

Centre social protestant

www.csp.ch

Ramassage gratuit à domicile

T 022 884 38 00

Communauté d'Emmaüs

www.emmaus-ge.ch

Route de Drize 5

1227 Carouge

Ramassage gratuit à domicile

T 022 301 57 57

ramassage-web@emmaus-ge.ch

Croix-Rouge genevoise

www.croix-rouge-ge.ch

Vêtements uniquement

Collecte dans les conteneurs, les Vêt'Shop

ou directement au Centre de tri de la Croix-Rouge

Chemin Pré-du-Couvent 5A

1224 Chêne-Bougeries

Collecte à domicile sur appel

T 022 349 89 87



En scannant ce QR-code vous pourrez accéder aux statistiques de nos écopoints ainsi qu'aux différentes informations relatives aux déchets.

VILLE DE CAROUGE

Service voirie, espaces verts et matériel

Route du Val-d'Arve 92

1227 Carouge

Tél. 022 307 84 84

www.carouge.ch

Écopoints

Dans ces écopoints, il est possible d'apporter les déchets suivants :



Les sacs de 60 litres et de 110 litres ne sont pas acceptés.

Rue Blavignac, à côté de Migros Vibert

Rue des Charmettes

Route de Drize 24

Passage des Tireurs-de-Sable

Rue Jacques-Grosselin 4

Rue Jacques-Grosselin, Parking du Rondeau

Avenue de la Praille 15, en face de Denner

Chemin de la Grande-Pièce 3

Chemin Charles-Poluzzi, Pinchat

Place Sigismond, Parking

Chemin Vert, près de l'École de la Tambourine

Aurea 1, route de Veyrier

Aurea 2, route de Veyrier

Vigne Rouge

Vigne Rouge 5

Cardinal-Mermillod 42

Clos-de-Pinchat

Rue du Tunnel

Distribution de petites poubelles vertes et sacs à tri

Vous avez la possibilité d'obtenir la petite poubelle verte ainsi que le sac à tri gratuitement, à la nouvelle arcade « **Carouge à votre service** ».

« Carouge à votre service »

Place du Marché 14

T 022 307 89 87

mairie@carouge.ch

Horaires

Lundi: 8 h–12 h et 14 h–17 h

Mardi: 7 h30–12 h et 14 h–17 h

Mercredi: 8 h–17 h (non-stop)

Jeudi: 8 h–12 h et 14 h–17 h30

Vendredi: 8 h–12 h et 14 h–17 h

Espace de récupération (ESREC)

Espace de récupération de la Praille

Avenue de la Praille 47a, 1227 Carouge

T 022 546 76 00 (info-service)

Horaires standard (mars à octobre)

Lundi: fermé

Mardi à vendredi: 15 h–19 h

Samedi et dimanche: 10 h–17 h

Horaires d'hiver (novembre à février)

Lundi: fermé

Mardi à vendredi: 14 h–17 h

Samedi et dimanche: 10 h–17 h



INFO CHANTIERS

THÉÂTRE DE CAROUGE

LE CLAUSTRA

Détail du claustra en briques monté devant les vitrages de l'administration du Théâtre. Les ouvertures diffuseront la lumière sans révéler les aménagements intérieurs des bureaux depuis l'esplanade.



Détail du claustra monté dans la continuité de la façade avec les briques traditionnelles.



FAÇADE DÉVOILÉE

L'enveloppe en briques du théâtre est en voie d'achèvement, autorisant le démontage progressif des échafaudages, comme, ici, sur le pignon sud.



LE FOYER

Dans le foyer, les chapes sont en cours de réalisation. Elles seront poncées ensuite pour faire apparaître les graviers sélectionnés qui en détermineront sa couleur.



LES BUREAUX

Les locaux de l'administration sont organisés en plan ouvert, complété de bureaux fermés. Ils bénéficient tous d'une lumière naturelle généreuse.



LES LOGES

Les résines de sol colorées sont coulées dans l'espace des loges des comédiens.



Dans les zones les plus avancées, l'appareillage électrique et sanitaire va pouvoir démarrer prochainement.



Conseil municipal

Dans sa séance ordinaire du Conseil municipal du 17 septembre

le Conseil municipal a...
... **accepté** la délibération administrative 012-2020, relative à l'ouverture d'un crédit de 20 000 fr. en faveur de la Croix-Rouge suisse (CRS) pour son aide aux victimes des explosions dévastatrices à Beyrouth.

Dans sa séance ordinaire du Conseil municipal du 29 octobre

Le Conseil municipal a...
... **envoyé** en Commission des finances les délibérations administratives relatives au budget de fonctionnement annuel 2021.

... **envoyé en commission (TCR)**, la délibération administrative 020-2020, relative à la proposition du Conseil administratif en vue de la modification du règlement sur le financement de la Caisse de pension du personnel de la Ville de Carouge et de l'adoption du règlement relatif au versement extraordinaire de l'employeur. ●

... **accepté** la délibération administrative 018-2020, relative à des corrections demandées par le SAFCO sur les modifications apportées au règlement du 24 juin 2014 «Règlement du cimetière de la Ville de Carouge lc 08 351» dans sa version révisée du 1^{er} février 2020 et déjà votée par la DA199-2020 du 28 mai 2020.

... **accepté** la résolution municipale 001-2020, pour une politique budgétaire anticyclique. ●

**PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**
Mardi 15 décembre 2020, 19h

Maison Delafontaine
Rue Jacques-Dalphin 24, 2^e étage
Séances ouvertes au public

Selon la situation sanitaire, les séances du Conseil municipal peuvent être déplacées à l'aula de l'Ecole du Val-d'Arve, rue Daniel-Gevril 13.

Les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont consultables sur le site internet de la commune : www.carouge.ch/pv-cm



Retrouvez toute l'actualité carougeoise sur nos plateformes en ligne !



Internet

Toutes les informations utiles aux habitants comme aux visiteurs. Retrouvez-nous sur **carouge.ch**



Facebook

Événements culturels et informations utiles, likez-nous sur **@villedecarouge** !



Instagram

La ville, ses habitants et sa joie de vivre ! Suivez-nous sur **@villedecarouge**



Infolettre

Inscrivez-vous à «Sortir à Carouge» sur **carouge.ch/newsletter** et restez informés sur les événements à venir !

Ces textes sont placés sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent pas la Ville de Carouge.



Les habitants de la Cité Léopard

Perte de sommeil, d'appétit, peur du lendemain, sentiment de se sentir harcelé·e·s par un régisseur qu'ils ressentent de plus en plus insistant, peur de ne pas pouvoir payer un loyer trop élevé pour un nouvel appartement ; peur pour les plus âgé·e·s de ne pas retrouver le confort nécessaires à leur âge, déception pour certain·e·s de ne pas être reconnu·e·s, alors qu'ils ou elles ont gardé un logement propre et agréable malgré les conditions d'insalubrités évidentes. Et déception pour d'autres de devoir quitter Carouge pour se loger dans un ailleurs inconnu. Voici l'état de stress et d'insécurité que vivent les habitant·e·s de la Cité Léopard, dont les immeubles sont voués à une destruction prochaine. A la place un nouveau quartier de 264 logements doit être construit avec des espaces extérieurs pour que les habitant·e·s puissent se retrouver et des commerces au rez-de-chaussée. Le Parti socialiste soutient fermement les locataires, afin qu'aucune expulsion n'ait lieu sans possibilité d'un nouveau logement dont le prix soit accessible au nouveau locataire. La mobilisation des habitant·e·s de la Cité Léopard a interpellé et convaincu la maire de Carouge (socialiste), Stéphanie Lammar, ainsi que les associations de quartier et le Conseil municipal de Carouge. Un groupe de travail s'est mis en place avec la Commune, les propriétaires (dont le propriétaire majoritaire, la SUVA), et la Fondation immobilière de la Ville de Carouge (FIVC), afin d'examiner chaque cas et de tenter de trouver une solution pour toutes et tous. Dans le but de faciliter les relations entre les habitant·e·s, l'Association des locataires et le groupe de travail, un médiateur (carougeois) a été nommé par la SUVA. Chaque dossier est désormais analysé, afin de trouver une solution adaptée. Une liste des habitant·e·s souhaitant être relogé·e·s par la suite dans les futurs immeubles de la Cité Léopard a été élaborée avec l'Association des habitant·e·s. En outre, une convention a été signée entre la FIVC et la SUVA pour que cette dernière réserve, dans les futurs immeubles, à la FIVC, le même nombre de logements attribués par la FIVC aux locataires de la Cité Léopard. Depuis cet été, grâce à ces mesures, de nombreuses familles de la Cité Léopard ont pu être relogées, dont un bon nombre à Carouge. *Bravo aux habitant·e·s de la Cité Léopard pour leur combativité.* ●

_____ *Arlette La Chiusa,*
pour le groupe des socialistes
www.ps-carouge.ch



Depuis plusieurs mois maintenant, en raison de la pandémie due à la Covid-19, l'économie mondiale est mise à mal et, l'économie locale n'y échappant pas, les artisans et commerçants carougeois sont eux aussi en difficulté. Toujours en raison de cette pandémie, notre Commune ayant dû renoncer à l'organisation de plusieurs manifestations, il en résulte que certaines lignes budgétaires votées dans le cadre du budget 2020 n'ont pas été dépensées. Pour cette raison, vos élus PLR ont déposé une motion lors de la séance du Conseil municipal du mois de septembre dernier, motion souhaitant venir en aide à nos artisans et commerçants carougeois. Finalement votée à l'unanimité, malgré quelques réticences de l'Alternative visant à la torpiller, notre motion demande qu'un bon, dont la valeur reste à déterminer par le Conseil administratif en fonction des lignes budgétaires citées plus haut, soit distribué à tous les ménages carougeois, ces derniers ayant alors la possibilité de les utiliser uniquement chez les petits artisans et commerçants de Carouge, voire même pour un spectacle de leur choix donné dans notre ville ou encore lors d'une inscription au sein d'une de nos associations communales. ●

_____ *Les élus PLR*
www.plr-carouge.ch



Soutenons l'économie locale et limitons les pertes fiscales

«En situation de crise, les revenus fiscaux baissent. Il faut alors diminuer les dépenses pour équilibrer le budget, et éviter d'augmenter la dette communale.» En réalité, cette stratégie est contre-productive. Elle peut même contribuer à encore faire baisser les revenus fiscaux, et rendre la hausse de l'endettement inévitable. La raison en est simple. Lorsque les communautés augmentent leurs dépenses, cela stimule l'économie. Ainsi, pour 1 franc de dépenses supplémentaires, le PIB peut augmenter jusqu'à 2 francs. En cas de coupes budgétaires, l'effet sur l'économie est inversé. Les diminutions de dépenses entraînent donc une diminution de l'activité économique, des licenciements, une baisse de l'impôt sur les personnes, et donc une chute des rentrées fiscales communales.

Pour ne pas entrer dans ce cercle vicieux, les Vert·e·s demandent que la Ville de Carouge soutienne un développement économique durable et local. Nos propositions sont les suivantes :

- Poursuivre et renforcer les mesures de soutien en faveur de personnes en recherches d'emploi
- Promouvoir la monnaie «Léman», auprès des commerces et des Carougeois·es
- Confier aux entreprises carougeoises des mandats qui amélioreront durablement notre qualité de vie

En agissant ainsi, notre économie locale pourra traverser cette période difficile, ce qui limitera les pertes fiscales. Lors de la reprise, nos entreprises se développeront, engageront du personnel, nos rentrées fiscales s'amélioreront, et nous pourrons rembourser la dette. ●

Références :

- <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/politiques-economiques/theories-economiques/multiplicateur-budgetaire/>
- <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/politiques-economiques/theories-economiques/le-multiplicateur-budgetaire-presente-par-xavier-timbeau/>

_____ *www.verts-carouge.ch*



Stationnement, promesses tenues ?

Aujourd'hui plus que jamais, la mobilité est au cœur du débat, à Carouge comme ailleurs dans le canton. Le télétravail, le covoiturage, l'autopartage, tout comme les préoccupations environnementales sont en train de modifier durablement notre relation à la voiture. Dès lors, la «guerre des transports» est-elle inévitable? Nous ne le croyons pas. Nous croyons plutôt qu'il faut penser en termes d'intermodalité.

Il y a et il y aura toujours des besoins de déplacements en voiture, que ce soit des véhicules électriques ou – et plus vite qu'on ne le pense – à hydrogène. Dès lors, si nous voulons que les modes de transport cohabitent en bonne intelligence, nous devons continuer à offrir des possibilités de parkings adaptées aux besoins des usagers. Le transfert de la voiture aux transports publics, la possibilité pour les visiteurs de pouvoir parquer leurs véhicules au plus proche des centres d'intérêts, l'accroissement des places habitants pour accompagner la croissance démographique – Carouge va passer de 22 000 à 32 000 habitants en dix ans, faut-il le rappeler – sont des défis qu'il faut anticiper. Dans cette optique, créer des places de parking en sous-sol à Carouge, à la porte du PAV, pour compenser les places supprimées en surface a tout son sens. Le projet le plus réaliste est une liaison entre le parking situé sous les Tours de l'avenue Vibert et celui de la Sardaigne. Un prolongement souterrain, sous le boulevard des Promenades, permettra la création de quelque 220 à 250 places publiques supplémentaires par rapport aux 324 existantes. Rappelons que cette liaison permettra de fermer définitivement l'entrée et la sortie motorisée du Parking de la Sardaigne sur la rue Jacques-Dalphin. Les voitures entrерont et sortiront du parking sur le boulevard des Promenades ou sur l'avenue Vibert, ce qui réduira considérablement la circulation dans le Vieux-Carouge!

Nous comptons sur le Conseil administratif pour mener à bien cet ambitieux projet pour notre commune. ●

_____ *PDC Vert'Libéraux*
www.carouge.pdc-ge.ch

Ces textes sont placés sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent pas la Ville de Carouge.

COURTSCAROUGE

Des films pour les raconter... «elles»

Les femmes, leurs vies, leurs envies, leurs peurs et leurs combats étaient à l'honneur de la 7^e édition du concours de courts métrages du Printemps carougeois qui a vu six films récompensés.

Inspiration et espoir. Ces deux mots lancés par Stéphanie Lammar à l'occasion de la soirée de projection CourtsCarouge, le 1^{er} octobre dernier, qualifient magnifiquement la moisson 2020 de ce concours de courts métrages. En effet, le thème de cette 7^e édition était celui du Printemps carougeois, qui, sous le titre «elles», invitait à explorer la question féminine. Si tout ne s'est pas passé comme prévu ce printemps, l'espoir est resté sauf et les participant·e·s au concours très inspiré·e·s. La cérémonie reportée à l'automne a tenu toutes ses promesses.

Au départ, la consigne est aussi simple que précise: réaliser un film, un documentaire, un essai ou une animation, d'une durée de trois minutes au maximum, avec un smartphone. Cinquante et un·e passionné·e·s d'image, de Carouge et d'ailleurs, d'Inde, d'Iran ou encore des Etats-Unis, se sont lancé·e·s dans la compétition. Le jury de professionnel·le·s, présidé par le réalisateur Stéphane Riethauser – son long métrage *Madame*, sorti en avant-première à Carouge en octobre 2019, a déjà reçu près de onze prix



Banal

– a sélectionné vingt films pour une projection au Cinéma Bio, à l'issue de laquelle six prix ont été décernés.

Le premier est revenu à *Banal*, signé par un trio, Adrien Donzé, Jason Chakroun et Gisela Guthan. Cette dernière tient le rôle principal de cette séquence filmée comme un «selfie» en mouvement, qui éveille très vite chez les spectateur·trices une peur sourde. Cette angoisse latente, que de nombreuses femmes vivent ou ont vécue, un jour ou l'autre, en marchant seules dans la rue pour rentrer chez

elles. «C'est vraiment la vie de tous les jours», a confirmé l'actrice Gisela qui, de l'aveu de ses deux compagnons de tournage, est à l'origine du scénario.

Dans un autre registre où la thématique «elles» est exprimée sous l'angle de l'identité féminine, la Genevoise Roman Golan a remporté le deuxième prix avec *Night Out*. «Pour le twist surprise de la scène finale, pour l'audace de brouiller les pistes», a précisé le président du jury. La troisième récompense a été décernée à deux films ex æquo, qui



Night Out



Des mots contre les femmes

ont fait résonner deux grandes voix féminines. Dans *Des mots contre les femmes*, de Marie Aymon, c'est le phrasé engagé de la femme politique française, Christiane Taubira, sur les souffrances faites aux femmes, qui a été mis en scène. Quant à *Voix off*, court métrage signé Chantal Chappot, on (ré)écoute les paroles de Delphine Seyrig, actrice française, héroïne de Resnais, Buñuel et Truffaut, qui avait laissé échapper sa colère, en 1972, face aux caméras de l'ORTF: «Je pense qu'à partir du moment où mon bonheur dépend d'un homme, je suis une esclave et je ne suis pas libre», déclarait-elle.

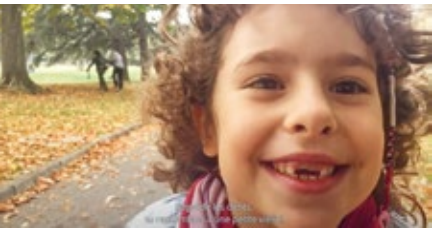


Voix off

Partenaire du concours, Léman Bleu prime, chaque année, un court métrage avec le Prix génération Léman Bleu, attribué cette année à *Ailes*, de Herman von Heben qui montre le regard croisé de deux jeunes filles qui se projettent dans



Ailes



Love is love

dix ans. Enfin, une mention spéciale a été décernée à *Love is love* de Alessia Pischedda, un plan-séquence de 59 secondes seulement, qui nous fait embrasser le regard innocent et bienveillant d'une petite fille. CourtsCarouge est un tremplin et une vitrine pour de jeunes talents. Cette année, plus qu'une autre peut-être, en raison de son thème et dans un moment où, pour la première fois, Carouge est dirigée par un exécutif entièrement féminin, l'événement s'est aussi inscrit dans le champ de l'égalité entre les hommes et les femmes. «C'est un projet de société, où la culture a un rôle essentiel», est venue rappeler la maire. ●

VOIR LES FILMS
Les vingt films sélectionnés pour la 7^e édition de CourtsCarouge sont visibles en ligne sur www.printemps-carougeois.ch



Le réalisateur Stéphane Riethauser a présidé le jury du concours de courts métrages dont la cérémonie s'est déroulée au Cinéma Bio

MUSÉE DE CAROUGE

Se la jouer comme une star ou tenter le cyano

Dans le sillage de l'exposition Ernest Piccot (1914-1985), un atelier et une animation proposent de plonger dans une époque où la photographie était une technique très pointue et l'art du portrait sous influence hollywoodienne.

«Elles dans l'objectif d'Ernest Piccot, 1930-1950», est le titre de l'actuelle exposition «hors les murs» du Musée de Carouge. L'accrochage est consacré à ce photographe carougeois installé place du Marché. Il a accompagné pendant plusieurs décennies la vie des habitant·e·s de la cité, immortalisant baptêmes, communions et mariages, fixant pour l'éternité les rues et les places de Carouge. Mais le photographe est également l'auteur de nombreux portraits de femmes, non identifiées pour la grande majorité, qu'il a réalisés dans un style largement influencé par le cinéma hollywoodien et ses célébrités glamour.

Le public est invité à découvrir le parcours de cet homme qui a appris la photographie auprès de son père, à une époque où cet art était lié à des connaissances techniques que les générations actuelles ont de la peine à imaginer, elles qui peuvent saisir tout ce qui passe sous leurs yeux d'un simple clic et le conserver dans un appareil qui tient dans la main. Pour les aider à comprendre comment est née la photographie, comment elle s'est développée, le Musée de Carouge propose un atelier animé par Nirina Imbach, pour s'initier à

l'une de ces anciennes techniques photographiques, le cyanotype, alors que des cessions en février et en mars sont prévues pour les enfants ou dans une formule parent-enfant (*voir les infos pratiques*). Datant de 1842, mis au point par l'Anglais John Frederick William Herschel, le cyanotype permet d'obtenir un tirage monochrome, dans un bleu de Prusse, sans passer par la chambre noire, donc sans appareil, en composant directement sur un papier rendu photosensible une image avec, par exemple, des végétaux, des tissus ou des dessins.



Une autre animation incite les visiteur·euse·s, à plonger un peu plus dans l'univers d'Ernest Piccot. Il s'agit d'un espace au sein de l'exposition qui a été aménagé comme un petit studio des années 1950. On y retrouve une

méridienne, un élément récurrent des prises de vue d'Ernest Piccot qui avait l'habitude de faire poser ses modèles dans une attitude alanguie. Le musée laisse ainsi la possibilité à chacune et à chacun d'en faire autant, de se glisser le temps d'un clic dans une pose glamour et se prendre ou se faire prendre en photo pour, ensuite, partager son portrait sur Instagram avec la mention #ellescarouge. ●

INFOS PRATIQUES

Pour connaître les conditions d'ouverture et d'inscription:
www.carouge.ch/musee

Exposition «hors les murs»
Boulevard des Promenades 25
Jusqu'au 7 mars 2021

Du mardi au dimanche : 14 h-18 h
Fermé du 24 décembre au
lundi 4 janvier 2021 inclus
Tél. 022 307 93 80

Ateliers cyanotype

Mercredi 10 février 2021,
de 14 h à 15 h 30, enfants non
accompagnés (de 4 à 12 ans)
Samedi 6 mars 2021, de 10 h à 11 h 30,
duo un adulte-un enfant (dès 4 ans)
Inscriptions par téléphone obligatoires
dans la limite des places disponibles,
nombre de participant·e·s limité

LES TRÉSORS DU MUSÉE

L'aquarelliste Kaspar en majesté à Londres

Membre fondateur de la Palette carougeoise, Maurice André Kaspar, dont le musée conserve des œuvres, sera à l'honneur de la Royal Watercolour Society en août 2021.

L'architecte genevois et résident carougeois dans les années 1930-1940, Maurice André Kaspar va faire l'objet d'une exposition exceptionnelle à la Banksie Gallery de la Royal Watercolour Society, à Londres, du 2 au 8 août 2021. Sous le titre «La vie et l'œuvre de Maurice André Kaspar 1892-1946 – Un aquarelliste suisse en lumière», l'événement est organisé par René-Bernard Dee, le petit-fils de l'artiste, né en Suisse, et vivant aujourd'hui à Brighton, en Angleterre. L'accrochage présentera plus de 200 peintures originales, réunies par des membres de la famille et des amis du monde entier. Des œuvres qui, pour la majorité, n'ont jamais été exposées au public auparavant. Maurice André Kaspar est né au cœur de Genève; il a grandi au 17 de la Grand-Rue et a fait ses études au Collège Calvin. De 1917 à 1946, il a travaillé en tant qu'architecte hygiéniste pour la République et Canton de Genève. Il a contribué aux grands changements urbanistiques, parmi les plus importants de son histoire, apportés à la ville dans ces années-là, particulièrement dans la vieille ville. Les très belles aquarelles de l'architecte sont là pour en témoigner. En 1936, il fait partie des membres fondateurs de la Palette carougeoise, un groupe de



Une vue carougeoise de Maurice André Kaspar, qui sera exposée à Londres, cet été
©Musée de Carouge Christian Golay

13 artistes et sculpteurs carougeois. Quatre-vingt-quatre ans après sa création, cette société réunit toujours les artistes de la Cité sarde. Dès les années 1930, Maurice André Kaspar a été chargé, par un industriel carougeois, Jean Belloni, de peindre 33 scènes de rue de Carouge. Elles sont aujourd'hui conservées au Musée de Carouge. L'une ou plusieurs de ces vues seront à voir à Londres. L'exposition comprendra également des croquis et du matériel d'archives qui recensent de nombreuses

structures et de bâtiments anciens, tels que des manoirs et des fermes du canton, qui ont disparu ou ont subi des transformations importantes. Les peintures de Kaspar témoignent encore de ses nombreux voyages dans d'autres régions de Suisse, de France et d'Italie. Certaines ont été commercialisées sous forme de gravures, de cartes postales et même de puzzles, tant en Suisse qu'en France. ●

*Avec la collaboration de
René-Bernard Dee*

LES BRÈVES

CULTURE

+ DENSE DANSER EN FAMILLE

Se mettre en mouvement au son de la musique : la danse est une activité artistique et physique où tous les sens sont en éveil. L'association + Dense met cet art à la portée de tous en organisant des ateliers danse en famille dans les communes. A Carouge, ces ateliers auront lieu les 24 et 31 janvier à la Salle Grange-Collomb. Le temps d'une matinée, enfants et adultes font l'expérience du mouvement, développent la créativité et le travail d'improvisation. La priorité est donnée à la perception des sens et à la découverte de l'autre. Dans un climat de confiance et de partage, la danse réunit les corps, proches ou éloignés, elle fait appel à des gestes sensibles et ludiques. A noter que les ateliers seront adaptés afin de suivre les règles sanitaires de notre monde en perpétuelle métamorphose. ●



INFOS PRATIQUES

Dimanches 24 et 31 janvier,
de 10h à 11h30

Salle Grange-Collomb, ch. de Grange-
Collomb 38

Ouvert à tous dès l'âge de 2 ans, les
enfants se présentent accompagnés

Prévoir une tenue confortable

Frais de participation : 5 fr. par personne
à régler sur place

Inscriptions obligatoires, nombre de
participant-e-s limité selon la situation
sanitaire du moment
culture@carouge.ch ou tél. 022 307 89 08

LECTURES DE NOËL CAROUGE AU FIL DES PAGES

La Cité sarde est à l'honneur de deux ouvrages récemment publiés. Le premier, *Le voleur de fleurs de Carouge, Les Enquêtes de Maëlys*, aux Editions Auzou, est destiné à la jeunesse. Sous la plume de Christine Pompéi et le coup de crayon de Raphaëlle Barbanègre, il dévoile les aventures d'une détective en herbe et de son ami Lucien dans une intrigue qui les mène aux Tours de Carouge, mais aussi dans le Vieux-Carouge. C'est précisément cette partie de la ville qui fait l'objet d'un deuxième ouvrage, consacré au paysage pittoresque et historique de Carouge. Dans *Le Vieux-Carouge* (Editions Alma Lux, Genève), richement illustré par les photos de Alex Petrachkov, Ariel Pierre Haemmerlé raconte la grande et la petite histoires de la ville. ●



INFOLETTRE

Les bons plans carougeois

Vous souhaitez être informés des activités, des manifestations, des expositions, des ateliers et tant d'autres événements qui rythment la vie carougeoise? Inscrivez-vous sur www.carouge.ch/newsletter pour recevoir, une fois par mois, l'infolettre *Sortir à Carouge*, illustrée à chaque fois par un ou une artiste différent-e. ●



Christiane Zimmermann



Zep



Yvan Gonther - atelier debleu



Anouck Fontaine



Panpan Cucul



Reto Crameri



Carole Aufranc



Marion Jiranek



Albertine



Herji



Christoffer Ellegaard

NOUVEAUTÉS

La bibliothèque s'adapte

Cliquez et collectez

Selon l'évolution des restrictions et fermetures dues à la situation sanitaire, la formule cliquez et collectez est renforcée. Ainsi les usager·ères des bibliothèques de Carouge peuvent continuer à retirer des documents réservés au préalable sur le portail des bibliothèques : www.bibliotheques-carouge.ch. Il suffit de se connecter

avec son numéro de lecteur·trice et l'année de naissance (mot de passe), puis de réserver les documents (au maximum 5 documents par utilisateur·trice et en une fois). La bibliothèque contacte les usager·ères par téléphone pour fixer un rendez-vous pour le retrait. A noter, enfin, que les personnes sans accès à Internet peuvent réserver des documents par téléphone. ●

Livraison à domicile

A l'heure des mesures du Covid-19 et pour garantir un maximum de sécurité aux plus vulnérables, la Bibliothèque de Carouge propose une nouvelle prestation : la livraison à domicile. Ce service est accessible aux lecteurs et aux

lectrices domicilié·e·s à Carouge et qui ne peuvent se déplacer ou ne le souhaitent pas pour des raisons de sécurité sanitaire. ●

RENSEIGNEMENTS

Tél. 022 307 84 00 (durant les heures d'ouverture) ou par e-mail



Bibliothèque de Carouge

Boulevard des Promenades 2bis
Tél. 022 307 84 00

Lundi: 10h-12h, mardi: 10h-12h et 15h-19h, mercredi: 10h-19h, jeudi: 10h-12h et 15h-19h, vendredi: 10h-19h, samedi: 10h-13h

BiblioQuartier des Grands-Hutins

Rue de la Tambourine 3
Tél. 022 308 88 58

Lundi: fermé, mardi: 15h-19h, mercredi: 14h-18h, jeudi: 15h-19h, vendredi: 15h-19h, samedi: 14h-18h (fermé les samedis des vacances scolaires)



POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS ET DÉCOUVRIR TOUT LE PROGRAMME DES BIBLIOTHÈQUES DE CAROUGE

www.bibliotheques-carouge.ch et page Facebook

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS À PROPOS DES ANIMATIONS

animations-bibliotheques@carouge.ch
En raison de la situation sanitaire, les horaires et les animations peuvent être soumis à modification, nous vous invitons aussi à consulter le site : www.carouge.ch/bibliotheques-de-carouge

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Magies de l'Avent

Livres mystères

Au mois de décembre, faites confiance au hasard ainsi qu'aux choix éclairés et hétéroclites de vos bibliothécaires pour faire de belles découvertes avec une sélection de romans et de bandes dessinées joliment emballée parmi lesquels vous pourrez piocher. Des indices

vous guident et vous mettent sur la piste du contenu. Il ne vous reste plus qu'à vous installer confortablement au coin du feu, chaussettes d'hiver aux pieds et un thé chaud à la main, pour déballer votre première surprise de la saison hivernale et plonger dans l'inconnu : amour, tragédie, humour, suspense... ●

Contes de l'Avent

Réjouissez-vous ! La traditionnelle animation du Calendrier de l'Avent, qui a lieu chaque année depuis 2013 aux bibliothèques de Carouge, est maintenue dans une version totalement inédite qui tient compte des mesures sanitaires dues au Covid-19. Une édition garantie avec cache-nez, mais non sans douceur et légèreté. Les conteuses professionnelles Adriana Conterio et Casilda Regueiro ainsi que les intervenantes de la Bulle d'Air, ont mobilisé leur enthousiasme et leur créativité afin que la magie de l'Avent opère

malgré tout ! Elles ont capturé leurs voix, magiques et envoûtantes, pour créer des capsules sonores qui seront diffusées tout au long du Calendrier de l'Avent. Du 1^{er} au 23 décembre, à la BiblioQuartier des Grands-Hutins et à la Bibliothèque de Carouge ou, selon les mesures anti-covid, en ligne, laissez-vous porter par les voix des intervenantes, écoutez les contes, les chansons et les comptines sur les thèmes de Noël, de l'hiver ou du froid. L'imagination fera le reste ! ●



Spectacles jeune public à l'Espace Grosselin

Connaissez-vous toutes les histoires secrètes cachées au cœur de vos livres d'images ? Apportez-les, déposez-les sur la scène et le comédien Fausto Borghini de la Cie du Bord les fera découvrir. Inspiré par ces images, il dévoilera, au fil de ses improvisations, des histoires tour à tour cocasses, amusantes, poétiques.

Les enfants l'aideront, créeront avec lui les personnages qui prendront vie sur scène et changeront le cours de ces histoires. Un spectacle original et interactif qui surprendra petits et grands. ●

INFOS PRATIQUES

Mercredi 16 décembre, 14h30 et 16h
Espace Grosselin
(rue Jacques-Grosselin 31)
Entrée libre, réservations obligatoires :

Les propositions et animations des bibliothèques sont soumises à modifications selon la situation sanitaire. Nous vous invitons à consulter le site internet www.bibliotheques-carouge.ch, où les informations sont mises à jour

INFOS PRATIQUES

Du mardi 1^{er} au mercredi 23 décembre
Bibliothèque de Carouge
Durée de l'emprunt limitée à 28 jours
Nombre de livres limité à un exemplaire par personne

INFOS PRATIQUES

Les contes :
Mardis 1^{er}, 8, 15 et 22 décembre
Mercredis 2, 9, 16 et 23 décembre
Vendredis 4, 11 et 18 décembre
Les chansons et comptines :
Jeudis 3, 10 et 17 décembre

Bibliothèque de Carouge
BiblioQuartier des Grands-Hutins
Accès libre, tout public, masque obligatoire dès 12 ans

animations-bibliotheques@carouge.ch
Dès 4 ans, les enfants plus jeunes, ou non accompagnés, ne seront pas admis au spectacle, de même que les retardataires

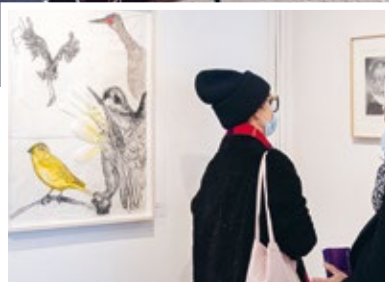
Dès le mercredi 27 janvier 2021, nous espérons vous retrouver pour une nouvelle saison à l'Espace Grosselin. Tous les détails seront disponibles, dès que possible, sur notre site internet.



RETOUR EN IMAGES SUR
LE WEEK-END ART CAROUGE

DANS LES GALERIES
ET AU MUSÉE

31 OCTOBRE -
1^{ER} NOVEMBRE 2020



PLACE D'ARMES

Le platane au lieu du peuplier

Les platanes ont été plantés durant la période française de l'histoire de Carouge.

Dès son «invention», Carouge aime les arbres. En effet, aucun des différents projets urbanistiques de la nouvelle ville ne manque d'agrémenter places et ronds-points de nombreux arbres. Les gravures contemporaines – celles de Christian Gottlieb Geissler – figurent des allées et des places bordées le plus souvent de peupliers. Cette essence, à croissance rapide, a alors les faveurs des bâtisseurs et de nombreuses esquisses d'architectes reproduisent, à foison, cet arbre en arrière-plan des édifices prévus. Rien n'est immuable et, peu à peu, les peupliers sont remplacés par des platanes. Le réaménagement de la place d'Armes (ancien rond-point Saint-Victor) en novembre 1797 précise que les «arbres» – lisons les peupliers – seront remplacés par des «platanes». Une gravure de Schmid, vers 1805, montrant une belle perspective de la rue Saint-Victor représente une place d'Armes bordée, de part et d'autre, de platanes. En tête de l'alignement, au sud de la place, on voit très distinctement notre platane. C'est donc dans les dernières années du XVIII^e siècle que cet arbre, seul survivant de cette campagne d'embellissement, a été introduit. Ce n'est probablement pas un hasard si des platanes sont plantés durant la période française de l'histoire de Carouge. Les routes françaises en sont alors abondamment bordées, car leur généreux ombrage permet aux troupes de se déplacer à l'abri du soleil. Il faut attendre pratiquement un siècle pour que l'on reparle de notre platane. En



Photo prise entre 1892 et 1920. Le célèbre platane est encore accompagné d'un congénère qui, lui, sera abattu en 1955

avril 1892, il est de nouveau question de «ce magnifique platane» d'environ 25 mètres de haut sur 17 mètres de large. Mais on le juge dangereux pour les propriétés voisines, et l'expert propose de le tailler et de réduire son couronnement à quelque 17 mètres. On envisage aussi de le tailler tous les cinq ou six ans. Mais il semble que rien ne sera fait. En 1922, une nouvelle expertise juge l'arbre en excellente condition, il ne représente «aucun danger». Toutefois, on s'intéresse de près à son inclinaison. On décide de mesurer celle-ci «deux fois par année» au moins avec un fil à plomb. On envisage de fortes tailles si la situation venait à s'aggraver, et on recommande de «soulager l'arbre en enlevant les haubans des câbles du tram». Une fausse alerte met en émoi les autorités carougeoises en 1955. Un jardinier s'inquiète de l'état de

santé du platane, mais, en fait, il s'agit de l'arbre voisin, qui est rapidement abattu, car il menace de tomber. Le platane est régulièrement surveillé. En 2000, trois des branches principales sont câblées entre elles, afin de répartir les charges dues aux bourrasques et, encore à l'automne 2019, le vénérable platane est soumis à des tests de résistance. Ce totem veille sur nous comme nous veillons sur lui! ●

*Dominique Zumkeller,
historien-économiste*

POUR EN SAVOIR PLUS

Archives de Carouge : dossiers PM/
Voirie/Nos 6, 32 et 37
Laurence Douay & Claude Realmonde,
Le platane de la rue du Pont-Neuf,
École d'ingénieurs HES Lullier,
Mémoire de diplôme, 2006, 52 pp.

CLUB

Tout en souplesse

Depuis cinquante ans, le Judo Club Carouge enseigne cette discipline japonaise. Très actif au niveau genevois, il compte, aujourd’hui, près de 300 membres répartis entre les sections judo, aikido et ju-jitsu.

Littéralement, judo signifie «voie de la souplesse». Celle-ci s’entend physiquement, bien sûr, mais se comprend aussi mentalement, particulièrement en cette période de crise sanitaire. Souple et agile, le Judo Club Carouge l’a été et a montré l’exemple : les cours ont cessé une semaine avant la décision du Conseil fédéral de décréter le semi-confinement, en mars dernier. Très vite, les professeurs ont remis le kimono et imaginé des tutos vidéo agrémentés de petits défis, diffusés en ligne pour leurs élèves privé·e·s de tatamis, mais qui pouvaient ainsi continuer de s’entraîner à la maison. Pendant l’été, deux stages ont pu être proposés aux membres. «Cela a permis de garder le contact. Le trimestre, avril, mai et juin, a été simplement reporté en septembre et nous n’avons pas eu de mauvaise surprise», relève Nikola Smatlik. A la rentrée, en effet, près de 90% des inscriptions ont été reconduites et un concept sanitaire strict, respectant les directives de l’Office fédéral de la santé publique et de la Fédération suisse de judo, a été mis en place. A chaque nouvelles mesures anti-covid prises par les autorités, le club s’est adapté. Tomber et se relever immédiatement. C’est ce que les professeurs apprennent aux jeunes judoka·te·s, et

c’est l’esprit que suit le club carougeois durant ces mois de crise. En plus d’être un art martial, le judo a été pensé dès sa création au Japon, au XIX^e siècle, comme une pédagogie physique, mentale et morale. «Pour préparer des citoyen·ne·s de demain, prêt·e·s à affronter les tempêtes de la vie», ajoute Nikola Smatlik.



A Carouge, le judo a fait son apparition, il y a cinquante ans. Le premier cours a été ouvert en 1969 dans le cadre du Centre de loisirs, par Jordi Gretz, et c’est en 1971 que le club a été officiellement fondé par des papas de judoka·te·s, afin de faire partie de l’Association suisse de judo. Ainsi, ils pouvaient faire valider les passages de grades et les résultats des compétitions de leurs protégé·e·s. Les jeunes s’entraînaient alors dans deux petites salles au Boulevard des Promenades. En 1980, le club se voit attribuer par la commune une salle sous l’Ecole

des Pervenches. C’est également à ce moment qu’une deuxième section voit le jour, l’aikido, suivie, en 1996, par le ju-jitsu. Aujourd’hui, le Judo Club Carouge compte près de 300 membres, dont beaucoup d’enfants. «Les jeunes apprécient ce sport qui leur permet de «jouer à la bagarre» avec des règles et sans se faire mal», explique Nikola Smatlik. A cette dimension pédagogique s’ajoute le caractère compétitif du JCC qui lui assure une reconnaissance qui dépasse les frontières carougeoises. Ses membres brillent régulièrement lors des compétitions cantonales et nationales, tandis que, depuis 2012, le club est l’un des centres d’entraînement officiels pour les judoka·te·s romand·e·s sélectionné·e·s en équipe suisse. Au menu des nouveautés, le club va mettre en place des cours parent-enfant dès janvier 2021. «Car notre volonté est aussi de rester un club de quartier», insiste-t-il. ●

POUR PLUS D’INFORMATIONS
Judo Club Carouge
Centre sportif des Pervenches
Avenue de la Praille 20
Tél. 022 343 32 33
www.judo-club-carouge.ch
Les inscriptions sont possibles toute l’année

LES BRÈVES

SPORT

TRIATHLON ET DE DEUX POUR THOMAS HUWILER

Malgré l’annulation de nombreux événements sportifs, 2020 ne sera pas une saison blanche pour tous. Grâce à des concepts sanitaires réinventés, les comités d’organisation de certaines courses ont tenu bon pour permettre aux triathlètes de se mesurer. A la fin de septembre, dans des conditions déjà hivernales, le Carougeois Thomas Huwiler est allé affronter le Ventoux et un plateau élite de haute qualité. Sur un triathlon transformé en duathlon (75 km de vélo et 21 km de course) à cause de la foudre qui tombait sur le lac, Thomas Huwiler s’est imposé avec près de une minute d’avance sur un autre suisse Adrien Briffod. Deux semaines plus tard, dans le Verdon, Thomas a remis ça au bout des 2,5 km de natation, 90 km de vélo et 21 km de course à pied du Natureman. Sorti de l’eau avec près de sept minutes de retard, Thomas a repris l’ensemble de ses adversaires



sur la partie vélo. Il a ensuite creusé l’écart sur la course à pied pour remporter l’épreuve avec deux minutes et trente secondes d’avance. «C’était une année vraiment bizarre et ça fait du bien d’avoir pu regoûter à l’adrénaline de la compétition. On s’entraîne pour gagner des courses

comme celles-ci. Ne pas savoir jusqu’au dernier moment si une compétition aura lieu était assez difficile à gérer. J’ai essayé de penser davantage à mes objectifs à long terme, et c’est vraiment cool d’en être déjà là cette année», s’est réjoui le champion. ●



PÉTANQUE VICE-CHAMPIONS SUISSE

Le 15 août dernier à Coire, dans les Grisons, s’est déroulé le Championnat suisse en doublettes (deux contre deux). Deux boulistes de Carouge, Stéphane Capraro et Mohamed Dib (Momo), ont affronté, en finale, l’équipe locale de Coire, Paolo Fioritta et Roberto Fontana. Ils se sont hissés sur la deuxième marche du podium, après une heure et demie de jeu et un score final de 10 à 8. Bravo les champions! ●

MAISON DE QUARTIER UN HIVER CRÉATIF

Durant toute la saison hivernale, les équipes de la Maison de Quartier proposent des activités à partager en famille ou entre amis. Ateliers de cuisine ou créatifs, mais aussi échanges culturels sont au programme pour autant que la situation sanitaire le permette. De même, les cours pour les enfants sont adaptés selon les mesures en vigueur. Nous vous invitons à consulter le site internet de la Maison de Quartier, régulièrement mis à jour. ●

INFOS PRATIQUES

Le programme détaillé des activités est disponible en ligne : www.mqcarouge.ch
Renseignements et inscriptions
022 308 88 50

La Maison de Quartier fermera ses portes du mercredi 23 décembre au lundi 11 janvier 2021, date de reprise des accueils.



LA BULLE D'AIR VIVRE LA MUSIQUE AVEC SON ENFANT

La Bulle d'Air est une école de musique associative spécialisée, depuis vingt-six ans, dans l'accueil des enfants dès 1 an, accompagnés de leurs parents. A Carouge, la Bulle d'Air a la chance d'évoluer dans une grande et magnifique salle mise à sa disposition gracieusement par la Ville de Carouge. La passion des professeur·e·s, la diversité des instruments mis à disposition, une approche innovante qui combine créativité et connaissance du développement sonore et psychomoteur de l'enfant dans le domaine de l'éveil musical permettent aux familles de vivre des ateliers riches et ludiques. Différents niveaux sont prévus afin de leur permettre de suivre un développement musical cohérent :

Graines de Musiciens, Musiciens en herbe, Bulle de notes. Les enfants qui le souhaitent peuvent, ensuite, commencer l'apprentissage d'un instrument (piano, guitare) et participer à de nombreuses auditions. Tout enfant porteur de handicap, quel qu'il soit, peut faire de la musique et est un membre important du groupe.



Deux formules sont proposées :

- Une inscription annuelle, qui peut démarrer tout au long de l'année scolaire.
- Une inscription pour quatre cours consécutifs, appelés «Allegro-Presto», le mardi ou le jeudi. Il est possible de s'inscrire à plusieurs séries ou de rejoindre un cours annuel si on le souhaite.

Les familles sont accueillies tout au long de l'année, du lundi au samedi, dans l'Ecole de la Tambourine.

Des ateliers de danse en famille le dimanche

La Bulle d'Air propose également des ateliers de danse en famille adaptés aux jeunes enfants. ●

POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.labulledair.ch
022 788 36 22

CLUB ALPIN LA PASSION DE LA MONTAGNE

Si vos pensées vagabondent lorsque votre regard croise celui des cimes lointaines, au détour d'une rue de Carouge, le Groupe Alpin Genevois, (GAG), section carougeoise du Club Alpin Suisse (CAS), est fait pour vous ! Les membres du GAG organisent et participent à de nombreuses courses en montagne, de tous les niveaux.

- **Sortir durant l'hiver et le printemps :** ski de randonnée, ski alpin, ski de fond, raquettes, escalade de cascades de glace ou escalade en salle.
- **Découvrir :** cours d'initiation au ski de randonnée.
- **Apprendre le ski :** pour petits et grands, débutant·e·s ou expert·e·s, sur piste, hors-piste et en pente raide. Les dimanches 17 et 24 janvier (Flaine), 31 janvier et 7 février (Saint-Gervais), 28 février (Les Contamines), 7 mars (Avoriaz).
- **Progresser :** des courses organisées sous la responsabilité d'un·e ou de plusieurs guides de haute montagne sont une magnifique opportunité de progresser.
- **Se retrouver entre jeunes :** des courses et des cours de formation sont également offerts aux jeunes, dans le cadre d'Alpiness.
- **S'amuser :** tout au long de l'année, des événements ponctuels liés à la vie du Club sont proposés à nos membres. Il peut s'agir de conférences ou de films sur les thèmes de la montagne, des voyages, de la nature, voire d'une soirée festive, entre autres.
- **Nous connaître :** le Groupe Alpin Genevois, fondé en 1977 par des membres du Club Alpin Suisse (CAS) est officiellement devenu la Section carougeoise du CAS, en 1980. Pour les amis, c'est l'appellation d'origine «le GAG» qui est restée en usage. Le CAS compte 111 sections et 150 000 membres. C'est une des plus grandes associations sportives en Suisse. Elle entretient 153 cabanes à la montagne. Le GAG est une section de taille moyenne d'environ 1000 membres.
- **Nous rencontrer :** tous les jeudis soir, de 18h30 à 19h30, à la Salle des Charmettes, 1^{er} étage, place des Charmettes 3.

Information Covid-19. Chaque manifestation sera analysée par la ou le responsable et les modalités adaptées aux contraintes sanitaires du moment, voire annulée si nécessaire.

Dates et lieux sujets à modification, consulter le site www.cas-le-gag.ch ●

POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.cas-le-gag.ch
info@cas-le-gag.ch
ski-gag@cas-le-gag.ch



AGIS DEVENIR BÉNÉVOLE

L'Association genevoise d'intégration sociale (AGIS) veut favoriser l'épanouissement, la socialisation et l'intégration des personnes en situation de handicap dans un contexte de loisirs, accompagnées exclusivement par des personnes bénévoles. Depuis plus de trente ans, les objectifs poursuivis sont :

- Favoriser les liens entre bénévoles et personnes en situation de handicap
- Soutenir l'équilibre familial en déchargeant les parents
- Améliorer la qualité de vie
- Encourager l'entraide et le partage entre citoyens



Vous avez plus de 18 ans, vous êtes sensible au domaine du handicap et vous êtes disponible au moins une fois par mois... Rejoignez-nous ! Formation assurée. ●

POUR PLUS D'INFORMATIONS

AGIS Association genevoise
d'intégration sociale
022 308 98 10
info@agis-ge.ch
www.agis-ge.ch

Je sors à Carouge

Décembre

Du 1^{er} au 23 décembre JEUNE PUBLIC

Contes de l'Avent, capsules sonores diffusées à la BiblioQuartier des Grands-Hutins et à la Bibliothèque de Carouge en ligne ou sur site. www.bibliotheques-carouge.ch

2 décembre ZÉRO DÉCHET

Mini-atelier Bee's Wrap, de 19h à 20h, en ligne, inscription obligatoire www.carougezerodechet.ch

3 décembre ZÉRO DÉCHET

Café-démo Virtuel – Baume à lèvres, de 18h30 à 19h30, vidéoconférence sur Zoom, inscription obligatoire. www.carougezerodechet.ch

7 décembre SOLIDARITÉ

Rencontre proches aidants, «J'ai beaucoup de peine à accepter ses changements d'humeur», de 18h à 19h30, en ligne ou en présentiel, Centre des Promenades (rez-de-chaussée), boulevard des Promenades 18, inscriptions au 022 308 15 30 ou sas@carouge.ch

9 décembre ZÉRO DÉCHET

Mini-atelier Pain d'Épices, de 19h à 20h, en ligne, inscription obligatoire, www.carougezerodechet.ch

Du 11 au 31 décembre THÉÂTRE

«Room», de James Thierrée, Théâtre de Carouge, La Cuisine, www.theatredecarouge.ch

12 décembre PATINOIRE

Marmite de l'Escalade déguisée, place de Sardaigne, sous réserve de la situation sanitaire. www.carouge.ch/patinoire

Jusqu'au 13 décembre THÉÂTRE

«Léo», chansons de Léo Ferré, avec José Lillo, Felipe Castro (voix) et Nicolas Le Roy (piano), les Amis Musiquethéâtre, www.lesamismusiquetheatre.ch

16 décembre BIBLIOTHÈQUES

Spectacle interactif, par Fausto Borghini et la Cie du Bord, Espace Grosselin, inscriptions obligatoires: animations-bibliotheques@carouge.ch



16 décembre ZÉRO DÉCHET

Mini-atelier Furoshiki, de 19h à 20h, en ligne, inscription obligatoire, www.carougezerodechet.ch

Du 18 au 31 décembre THÉÂTRE

Faites-vous légers!, chansons de Anne Sylvestre, avec Margarita Sanchez, Christine Vouilloz, Floryane Hornung, Sophie Solo et Florence Melnotte (piano), les Amis Musiquethéâtre, www.lesamismusiquetheatre.ch

Jusqu'au 20 décembre THÉÂTRE

Les sept jours de Simon Labrosse, de Carole Fréchette, l'Alchimic, www.alchimic.ch

Janvier

6 janvier PATINOIRE

Galette des Rois, place de Sardaigne, sous réserve de la situation sanitaire www.carouge.ch/patinoire

Du 12 au 24 janvier THÉÂTRE

«Le conte des contes», d'après Giambattista Basile, mise en scène Omar Porras, Teatro Malandro, Théâtre de Carouge, La Cuisine, www.theatredecarouge.ch

13 janvier SOLIDARITÉ

Rencontre proches aidants, «Je culpabilise lorsque je m'accorde du temps pour moi», de 18h à 19h30, Centre des Promenades (rez-de-chaussée), boulevard des Promenades 18, inscriptions au 022 308 15 30 ou sas@carouge.ch

Du 13 janvier au 14 février THÉÂTRE

«Oh les beaux jours», De Samuel Beckett Mise en scène de Claude Vuillemin. Théâtre de Carouge, le 57 - rue Ancienne www.theatredecarouge.ch

ILLUMINATIONS

Visites guidées, les mercredis 2, 9, 16 et 23 décembre à 18h et les jeudis 3, 10, 17 décembre à 18h et à 19h. Limité à 5 personnes. Sur inscriptions à events@illico-travel.ch ou au 022 300 59 60

Du 13 au 31 janvier THÉÂTRE

Une femme seule, de Franca Rame et Dario Fo, traduction et adaptation par Toni Cecchinato et Nicole Colchat, l'Alchimic, www.alchimic.ch

Du 13 janvier au 14 février THÉÂTRE

«Oh les beaux jours», de Samuel Beckett, mise en scène de Claude Vuillemin, Théâtre de Carouge, La Cuisine, www.theatredecarouge.ch

24 et 31 janvier JEUNE PUBLIC

Danse en famille, ateliers de danse pour enfants et parents, à 10h, Salle Grange-Collomb, inscriptions obligatoires, culture@carouge.ch, 5 fr.

FESTIVAL



Du 29 janvier au 20 février

Antigel, programme complet sur www.antigel.ch

30 janvier TOUS PUBLICS

Soirée festive de l'Association du Quartier de la Tambourine, dès 18h30, Maison de Quartier, sur inscription sous réserve de la situation sanitaire.

Février

5 février PATINOIRE

Soirée disco enfants/ados, de 18h à 21h, place de Sardaigne, sous réserve de la situation sanitaire www.carouge.ch/patinoire

Du 2 au 12 février THÉÂTRE

«Album de famille», la Compagnie du Sans Souci, l'Alchimic, www.alchimic.ch

10 février EXPOSITION

«Elles, dans l'objectif d'Ernest Piccot», visite commentée à 18h, Musée de Carouge, boulevard des Promenades 25, inscriptions obligatoires au 022 307 93 80

17 février SOLIDARITÉ

Rencontre proches aidants, «Mon proche refuse les aides que j'essaie de mettre en place», de 18h à 19h30, en ligne ou en présentiel, Centre des Promenades (rez-de-chaussée), boulevard des Promenades 18, inscriptions au 022 308 15 30 ou sas@carouge.ch



En raison de la situation sanitaire, nous vous invitons à consulter systématiquement notre site internet, www.carouge.ch, où les informations sont quotidiennement mises à jour

24 février EMPLOI

Recrutement en direct, de 14h à 17h, Salles du Rondeau, www.carouge.ch/apprentissage

Jusqu'au 7 mars 2021 EXPOSITION

«Elles, dans l'objectif d'Ernest Piccot», Musée de Carouge, boulevard des Promenades 25, entrée libre

21 février SPORT

Patinoire, fermeture, place de Sardaigne, www.carouge.ch/patinoire



MARCHÉS



Marchés les mercredis et samedis, place du Marché, de 6h à 14h

Commerces ouverts, sous réserve de la situation sanitaire, les dimanches 6, 13, et 20 décembre de 10h à 17h

Agenda **non exhaustif** et sous réserve de modifications. Toutes les informations sont mises à jour sur www.carouge.ch

LA VILLE DE CAROUGE

VOUS ADRESSE
SES MEILLEURS VŒUX
POUR 2021

